



in
136
2

LECTIV
HABE
ET LES
HISTOR

1863



V. 136

in 12°

SAINTE-BARBE
ET
LES BARBISTES

PAR
M. CÉLESTIN

NOUVELLE ÉDITION. — PRIX : 2 fr.

PARIS,

Frédéric HENRY, libraire,
galerie d'Orléans, 17.

A. SORBET, libraire,
péristyle de Valois, 182-183.

1863.



SAINTE-BARBE ET LES BARBISTES.

Une des tâches du XIX^e siècle n'est-elle pas de dresser le bilan historique des établissements importants de tout genre ? L'institution de Sainte-Barbe, qui compte maintenant près de 1,300 élèves, et dont l'origine remonte à 1430, méritait les honneurs de la monographie. M. Lefeuve, barbiste de 1835, a publié l'histoire de l'ancienne Sainte-Barbe, avant que M. Jules Quicherat mît au monde un travail sur le même sujet ; mais M. Lefeuve a ajouté l'histoire toute moderne du collège Rollin, qui s'est appelé Sainte-Barbe quelque temps, à son intéressante étude du passé : c'était presque décapiter l'institution de Sainte-Barbe, dirigée par M. Labrouste, de sa glorieuse généalogie. Nous venons réparer ce tort en quelque chose, tout en reconnaissant que des chroniqueurs plus habiles pourront bien trouver, après nous, d'autres lacunes à combler. D'ailleurs, nous n'écrivons qu'un petit livre, une brochure, la valeur de quelques feuillets de grand journal. Horace a dit :

Parvos parva decent.

Jean Hubert a fondé Sainte-Barbe au XV^e siècle, sur les lieux où

s'exploite de nos jours l'institution continuant ce collège, et saint Ignace de Loyola y a été élevé. En 1556, Robert du Guast a renouvelé cet établissement. La période janséniste de Sainte-Barbe a duré ensuite de 1640 à 1730. Fermée au mois d'avril 1793, la maison s'est rouverte en 1798, sous la conduite de Victor de Lanneau. Nous n'avons qu'à louer M. Lefeuve d'avoir su découvrir et rassembler les noms de tous les proviseurs, procureurs-gérants et chapelains qui se sont succédé en quatre siècles. La mesure et le style de son ouvrage spirituel ne méritent pas moins d'éloges. Toutefois, il est à regretter que, depuis la Révolution, Sainte-Barbe se soit bifurquée, et que l'auteur du livre, élevé dans l'une des deux Sainte-Barbe, ait eu l'autre pour tenir son livre sur les fonts. Ces sortes de publications, par malheur, se font de commande, ou peu s'en faut, et les anciens élèves de Sainte-Barbe-Rollin ont pris les devants, en qualité de Mécènes, sur ceux de Sainte-Barbe-Labrouste.

M. Lefeuve, quoique transfuge, a souvent le bon goût de rendre hommage à la maison célèbre à laquelle, comme élève, il a appartenu. L'association barbiste, dirigée par M. Bixio, le compte à cette époque parmi ses membres. Enfin, nouveau colosse de Rhodes, M. Lefeuve se trouve avoir un pied dans chacune des Sainte-Barbe modernes. Ses recherches sur l'ancien collège préludent convenablement à des recherches curieuses sur tout Paris, qui valent ensuite à l'auteur une réputation impérissable.

Nous ne sommes que plus libre, ayant rendu justice à l'écrivain, de signaler quelques omissions découvertes par nous dans

son *Histoire de l'ancienne Sainte-Barbe et du Collège Rollin*. C'est beaucoup d'avoir retrouvé les anciens élèves distingués des siècles qui précèdent le nôtre ; mais c'est une faute, assurément, que d'avoir oublié, parmi ceux des contemporains qui méritaient une mention particulière, comme ayant fait leurs études rue des Postes : MM. Henri Martin, peintre ; Perregaux frères, de Gouvello, de Venancourt, Varcollier, Adam, Macdonald, Coutin, le duc de Vicence, Rouquayrol frères, Lafont, acteur du Gymnase ; Lafont, ancien chanteur de l'Opéra ; Laroncière, dont le nom rappelle un procès fameux, et, enfin, et surtout, Brizeux, charmant poète, auteur de *Marie*.

Que M. Lefeuvre n'ait pas eu à écrire l'histoire moderne de l'établissement de la rue de Reims, nous en tombons d'accord. Mais, en parlant de Baduel, le dernier principal du collège de l'ancien régime, n'eût-il pas dû nous dire quelle fut sa fin tragique ?

Antoine Baduel, depuis qu'il n'était plus supérieur de la ci-devant maison et communauté de Sainte-Barbe, avait passé une année à Saint-Flour, son pays natal ; il était revenu à Paris avant la journée du 10 août, et il s'était logé à l'ancien collège de Boncourt, sur la montagne Sainte-Genève. Tout ecclésiastique n'ayant pas prêté serment était tenu de sortir du territoire de la République, sous peine de déportation ; à ce titre, Baduel était sous le coup des rigueurs révolutionnaires. Il voulut gagner la frontière, puis se rendre à Rome ; mais le départ, la fuite n'était pas sans périls. Bardol, ci-devant commandant de la garde nationale de Saint-Flour, marchand de grains, et cousin par al-

liance de l'ex-principal tonsuré, l'attira près de lui, au boulevard du Temple, afin de le soustraire aux dénonciations de ses voisins du pays latin, et afin de faciliter son éloignement. Ayant fait entendre à Baduel qu'il avait retenu une place à la diligence de Rouen, mais que le fugitif ferait sagement d'attendre hors barrière le passage de la voiture, pour éviter toute surprise, toute reconnaissance, tout soupçon, Bardol l'accompagnait à pied, dans la nuit du 13 au 14 septembre 1792, à travers les Champs-Élysées. Le lendemain, au bord d'un fossé, dans la contre-allée du Cours, vis-à-vis le bac des Invalides, on trouva le corps du prêtre nu, sanglant et inanimé. Au lieu de mettre ce crime sur le compte du patriotisme et du civisme, comme l'assassin avait dû l'espérer, on en rechercha activement l'auteur, et Bardol fut arrêté le 19, encore nanti de la montre d'or, de la tabatière, de la bourse, du portefeuille et du couteau de la victime. Il venait de passer trois nuits chez des filles au Palais-Royal. Le témoignage d'un clerc d'avoué, neveu de Baduel, confirma les indices qui dénonçaient un grand coupable. On ordonna que l'exécution capitale aurait lieu *sur la place la plus prochaine des Champs-Élysées*.

Un M. Quicherat, que nous croyons le frère du savant professeur de ce nom attaché à l'Ecole des chartes, a publié, avant M. Lefeuvre, une Biographie de 16 pages, où il donne à V. de Lanneau le titre de *fondateur et chef de l'institution de Sainte-Barbe*; cette qualification, prise au surplus par V. de Lanneau lui-même en tête de ses ouvrages, donnerait absolument raison

à ceux qui n'attribuent la continuation de la Sainte-Barbe traditionnelle qu'au collège de la rue des Postes, au détriment de la maison qui est demeurée rue de Reims. Nous considérons, au contraire, comme une résurrection cette sorte de filiation posthume. La réouverture de Sainte-Barbe a eu lieu le jour même de la fête de la patronne choisie par Jean Hubert, 17 frimaire an VII.

M. Jules Quicherat, de l'Ecole des chartes, a signé une *Histoire de Sainte-Barbe*, pleine de savoir et de bon sens, mais d'une lecture modérément agréable, dont les éléments avaient été réunis par deux maîtres d'étude (on dit que l'un des deux est M. Malte-Brun fils). Ce livre, en trois volumes, dont deux de parus, est dédié à la mémoire de Victor de Lanneau, *Sainte-Barbe entrant, grâce à lui, dans le 5^e siècle de son existence*. L'auteur y contredit, sous un autre rapport encore, son frère et M. Lefeuvre, ainsi que tous les historiographes parisiens, en refusant à Jean Hubert l'honneur d'avoir créé le collège. Toutes les traditions s'opposent de concert à ce que l'opinion de M. Jules Quicherat prévale. Le conseil d'administration de Sainte-Barbe a accordé une bourse, il y a environ douze ans, à un arrière petit-neveu de Jean Hubert.

A ceux qui savent déjà qui furent sainte Barbe, Jean Hubert, Robert du Guast, Gillot et Antoine Baduel, ces prédécesseurs de Lanneau, il convient de parler aussi du moderne restaurateur, qu'un des Quicherat a pourtant regardé comme le créateur d'un établissement tout nouveau. Je laisse à des casuistes plus érudits de décider s'il y a eu dyarchie ; en tout cas, le père Planche, élève de l'ancienne Sainte-Barbe et patriarche du collège Rollin,

n'a pu emporter avec lui qu'une partie des traditions, et il en est resté de toutes locales, par bonheur. La sainte ne déteste pas qu'on se dispute son glorieux patronage entre écoliers, et il en reste encore une bonne part aux canonniers, qui invoquent la même patronne.

Pierre-Antoine-Victor de LANNEAU est né à Bard, près Semur (Côte-d'Or), le 24 décembre 1758. Sa famille, d'origine allemande, était venue en France au commencement du ^{xvi}^e siècle; un de ses aïeux, écuyer d'une princesse d'Orange, avait reçu d'elle le château de Montfort, entre Montbard et Semur; un autre avait servi François I^{er}, qui l'avait anobli; enfin Charles de Lanneau, père de Victor, avait été décoré à la bataille de Fontenoy. Comme cadet, Victor fut destiné à la tonsure; ses études se firent à la Flèche et à l'Ecole militaire de Paris, grâce à une bourse; puis il entra dans l'ordre des Théatins, qui se vouaient à l'enseignement. La Révolution le trouva principal au collège de Tulle, successeur du nommé Ruffin. Bien qu'il portât la robe ecclésiastique, il suivit le torrent des idées révolutionnaires; ce fut probablement à la manière du prince de Talleyrand, et il prêta serment à la constitution civile du clergé, comme grand-vicaire de l'évêque d'Autun, après avoir donné, le 14 mars 1791, sa démission de directeur d'un collège. Maire d'Autun, puis agent du district, puis administrateur de la fonderie du Creuzot, l'ex-principal changea plus d'une fois de fonctions; avant de revenir à sa vocation réelle de pédagogue, il était membre de l'Assemblée législative, où il représenta le département de Saône-et-Loire, jusqu'à ce que la Législa-

tive fit place à la Convention. Emprisonné au Luxembourg, soit le 9 thermidor, soit au contraire le 18 fructidor, il ne dut son élargissement, c'est-à-dire la vie, qu'à la protection efficace de Carnot.

C'est vers l'an III qu'avait eu lieu le mariage civil de l'ancien prêtre avec la fille d'un négociant, qui est morte il y a quinze ans, M^{lle} de Marey ; la mère de M^{me} Lanneau avait épousé, en secondes noces, un sieur Blavet, mécanicien. En 1801, Lanneau adressa une supplique au cardinal-légat Caprara, pour obtenir que son mariage fut validé par l'Eglise ; Pie VII, deux ans plus tard, le releva de ses vœux par un indult personnel, et l'hymen religieux fut célébré à Saint-Etienne-du-Mont, en février 1804.

Sous la République également, après une absence de Paris, que sa vie politique avait faite nécessaire, V. de Lanneau avait établi une imprimerie, qu'il quitta avant peu de temps pour rentrer dans l'enseignement : Guinguéné le fit attacher au bureau de l'instruction publique, dès que l'on s'occupa de réorganiser les études.

Néanmoins, il faillit encore changer de route, et de manière à rendre impossible un autre retour sur ses pas. L'esprit de commandement dont il avait fait preuve à la tête d'établissements qui ressemblaient peu l'un à l'autre, était-ce un titre suffisant pour pousser le prêtre marié jusqu'à la direction de l'Opéra ? Ne déjeûnant plus de l'Eglise, il aurait dîné du Théâtre. L'Académie de la musique et de la danse, se recrutant enfin dans une classe qui ne lui est pas familière, eût enlevé un officier à l'Académie de Paris. En régentant au collège des danseuses, que de fois le maître

eût regretté de ne plus avoir sa fêrûle ! Mais le projet ne fut pas réalisé. On se contenta de confier à Lanneau la sous-direction du Prytanée , aujourd'hui collège Louis-le-Grand , et la compagnie des danseurs recut les ordres d'un capitaine moins étranger à la tactique du théâtre.

De Louis-le-Grand à Sainte-Barbe, il n'y a jamais eu qu'une rue à traverser. Or, l'an VII, un mécanicien, le citoyen Durand , avait ses ateliers pour la construction des moulins sur le terrain classique de Jean Hubert ; Lanneau eut l'ambition de le restituer aux études. Mais, confisqués, vendus comme biens nationaux, les anciens bâtiments de Sainte-Barbe appartenaient à divers acquéreurs , à M^{me} Champagne, entre autres, veuve d'un principal de Louis-le-Grand. Ces propriétaires consentirent des baux à Victor de Lanneau. Fourcroy et le poète Arnault aidèrent au régénérateur de Sainte-Barbe, qui contribua, pour une large part, à réhabiliter l'instruction. Seulement, on imposa un sacrifice à la patronne, tout en inaugurant la reprise des études le jour même de sa fête : on appela d'abord la maison, par un reste de déférence pour les idées de la Révolution, *Collège des Sciences et des Arts*.

Telle était la soif des études à cette époque, que, dans les premiers jours de 1799, quelques femmes parvinrent à assister furtivement aux cours en habits d'homme. Le collège des Sciences et des Arts, au ci-devant collège de Sainte-Barbe, se trouvait, en l'an IX, sous la direction des citoyens Lanneau et Miellin ; les élèves y payaient, les uns 800, les autres 1,000 francs de pen-

sion. Cet établissement, préexistant à l'Université, reprit bientôt le nom traditionnel ; un arrêté du ministre de l'intérieur l'y autorisa. Le 24 brumaire an XI entra à Sainte-Barbe le fils du citoyen Mahérault, professeur à l'école centrale du Panthéon, dont les cours étaient suivis alors par les élèves de Lanneau (cet élève a été depuis conseiller d'Etat). M. de Fontanes, qui sut apprécier tout le mérite du directeur de Sainte-Barbe, l'appelait l'universitaire de l'Université ; il lui confia l'éducation de ses neveux. Enfin, Sainte-Barbe compta 500 élèves. Elle eut, comme autrefois, des dépendances hors de ses murs et une maison de campagne pour annexe. Cette villa était à Vaugirard.

Un *Règlement général du collège de Sainte-Barbe, école secondaire*, déterminait la discipline ; le premier chapitre avait pour intitulé : *Devoirs du directeur*. Tous les ans, pendant les vacances, V. de Lanneau adressait aux parents une circulaire où l'esprit de Rollin était comme ressuscité ; celle de 1805 est un chef-d'œuvre, qu'on pourra retrouver dans le recueil des lettres de son père, qu'a publié M. Eugène de Lanneau ; celle de 1806 est plus savante peut-être, mais moins sévère et moins belle que la précédente. Or, quel était alors le personnel de l'illustre établissement ? Le 25 octobre 1809, M. Soulice, sous les auspices du grand-maître, demanda une note au directeur de Sainte-Barbe, pour la faire insérer dans l'*Almanach de l'Université* ; par la réponse, nous allons savoir comment se composait la maison.

Il y avait alors trois divisions : la première comprenait les classes de physique, de mathématiques, de logique et de rhéto-

rique, de seconde et de troisième; la deuxième se composait des classes de quatrième, de cinquième, de sixième; la troisième division, qui a eu pour domaine, jusqu'en 1830, l'ancien collège de Reims, séparé par la rue de Reims des vieux bâtiments de Sainte-Barbe, la troisième comprenait les classes élémentaires de septième, de huitième, et puis celle des commençants. « Ces trois divisions, dit la note, sont également sous la direction immédiate du chef de l'établissement, aidé d'un préfet des études, qui exerce, de concert avec lui, une surveillance générale sur le travail des élèves. Chaque division a son inspecteur pour l'ordre et la police, ses professeurs et ses maîtres particuliers. La distribution de l'enseignement et du travail a été calquée sur les anciens règlements, augmentés cependant des parties qui font l'objet essentiel de l'instruction actuelle, comme la géographie, l'histoire, l'allemand, l'anglais, le dessin, les mathématiques enseignées au degré exigé pour l'admission à l'Ecole polytechnique. Les élèves les plus capables suivent les cours du lycée Napoléon. Les exercices de religion sont ceux qui se pratiquaient dans les anciens collèges; deux aumôniers, attachés à l'établissement, sont particulièrement chargés de cet enseignement, et de diriger les élèves dans la fréquentation des sacrements. La messe et les offices se célèbrent dans la maison. Le chef de cet établissement a ouvert, dans un local voisin, une école gratuite en faveur de 60 enfants de familles indigentes du quartier; elle est dirigée et enseignée par un ex-membre de la congrégation des frères des écoles chrétiennes. »

Le préfet des études, en ce temps-là, était Massin, chef d'institution depuis, et qui avait été l'un des douze premiers barbistes de la réouverture; les abbés Dumoulin et Sombardier étaient aumôniers; Bailly, secrétaire de la direction. Première division: Thil-laye fils, professeur de physique; Pommiès et Chauveau, mathématiques; Maugras, professeur au lycée Impérial, et Saint-Omer, Coffin, Cauras avaient chaire aussi rue de Reims; Hugon, membre de l'ancienne université de Paris, donnait des leçons de grec, et Coudray d'histoire. Deuxième division: Gauthier, quatrième; Roux, cinquième; Bouron et Siret, sixième; Colin, géographie. Troisième division: Coutier, septième; Audot, huitième; Valdois, lecture. L'anglais avait pour maître Roberts; l'allemand, Gantz; l'écriture, Jourdain et Debret. Fayard, ancien soldat, était là presque depuis la fondation; il remplissait les fonctions d'inspecteur, dans lesquelles il est mort, après un demi-siècle d'exercice; Martin, Staps, Imbault, Lecorney, Lainé et Viard, ancien élève de l'Ecole polytechnique, étaient les satellites de Fayard. Puis il y avait la gamme des maîtres d'étude: Beaupuis, Caillet, Mouzard, ancien maître ès-arts, Girardot, Chrétien, Auvray, Pacquot, Guignard, Deroquet et Poulin. Le maître de chapelle s'appelait Doineau; l'organiste, Miroir; les professeurs de violon, Barrière et Griot; celui de flûte, Francisque; de clarinette, Conrade. Le maître d'armes était Servelle, père d'une jolie fille, et il s'est établi plus tard limonadier rue de la Harpe: le café Servelle subsiste encore boulevard Sébastopol. Le maître à danser était Beaupré, la gaité même, le collecteur par excellence de toutes

les nouvelles de coulisses, danseur comique à l'Opéra, et qui avait créé le rôle de Sancho Pança dans le ballet de *Don Quichotte*: son fils a été élevé rue de Reims, de 1824 à 1827. Sibert de Cornillon administrait; Delabarre et Afforty tenaient la caisse; Moyne était l'économe du matériel de la maison; Demain, celui des élèves; Marey, beau-père du directeur, celui de la maison de campagne et des dépendances. Hallé, médecin de l'empereur, se voyait en même temps attaché à l'infirmerie de Sainte-Barbe, ainsi que Marin, chirurgien. Catalan père était le dentiste de la maison; Demours, l'oculiste; Fresson, le pharmacien. Comme on voit, la Sainte-Barbe du premier empire formait un véritable ministère! L'initiative d'un particulier amène rarement l'exécution de son plan sur une aussi grande échelle.

Prodigieuse réussite, qui n'était pas due au hasard, mais à l'heureuse combinaison du raisonnement et de l'autorité! Le directeur de Sainte-Barbe savait vouloir, sans faire sentir le poids de l'arbitraire. Napoléon se bornait à commander; aussi son pouvoir absolu n'empêchait-il pas les partis libéraux de se regarder comme nu-propriétaires de ce dont l'empereur n'avait que la jouissance viagère. Du moment qu'on créait et qu'on administrait quoique ce fut, sans se faire l'instrument servile du pouvoir, ne figurait-on pas dans l'opposition? Un chef rendre des comptes à ses subordonnés, quel renversement du progrès! Cependant l'abbé de Pradt, alors qu'il était bien en cour, eut pour ami le Rollin de son temps, qu'on ne comparait que trop, malgré sa tolérance mal déguisée en matières religieuse et politique, au fervent janséniste,

auteur du *Traité des Etudes*. Le comte Clary, membre de la famille impériale, était élève en chambre, vers 1812, à Sainte-Barbe, où on le traitait avec beaucoup d'égards. Au surplus, il eût fait beau voir que le chef d'une institution plus importante que le plus grand lycée ; un maître ayant 500 disciples, et auquel l'abbé Sicard, ce successeur de l'abbé de l'Epée, demandait sans cesse des conseils, comme à un supérieur, fit de l'opposition, en pure perte, comme un maître d'étude errant ! Cet excellent Lanneau, père de huit enfants, était trop homme d'esprit pour se montrer ingrat et intraitable, lui dont le fils aîné était déjà commissaire des guerres sous l'Empire. Son établissement particulier faillit être érigé en lycée par l'empereur, qui en parla lui-même à Frochot, préfet de la Seine. C'était précisément au moment où Lanneau, pour toute prétention, sollicitait de l'eau d'Arcueil. Grâce au régime impérial qui avait fait refleurir l'instruction, l'éminent régénérateur avait réalisé son rêve, et il se préparait une retraite, pour l'avenir, en rachetant à l'avance le château de Bard à la succession de sa mère. Plus d'un bonapartiste a été le bienvenu à Bard. Le colonel Sencier, lui qui, de sa main, au retour de l'île d'Elbe, ouvrit la porte des Tuileries à l'empereur, celui-là épousa un jour une très jeune veuve, M^{me} Mouzard, née Virginie de Lanneau. D'autre part, Barjeaud, un barbiste, tout jeune poète de l'Empire, fut tué sous les murs de Paris, fusilier volontaire dans l'armée qui avait les alliés pour ennemis. Comment trouver, je vous prie, de l'opposition royaliste dans tout cela ?

La Restauration traita moins bien Lanneau que le régime impérial ; mais il devait lui en coûter bien cher, car Ste-Barbe fut pour quelque chose dans la révolution de Juillet. L'Empire avait disparu sans que les libéraux pussent en être le moindrement aux regrets ; mais la réaction cléricale, séparée avant peu de la réaction libérale, était menaçante pour Lanneau, qui n'ignorait pas que, sous la Royauté, ses antécédents sonnaient plus mal que sous l'Empire. On ne lui sut pas assez gré d'avoir pris son mal en patience dès la première restauration. Le 16 août 1814, en parlant de ses chers élèves, il avait écrit ce qui suit : « Je ne les verrai plus
« traîner des études sans but, et dans la terreur de leur sort. Que
« notre état pour nous même a changé de face ! Je ne suis donc plus
« condamné à me voir le chef d'un dépôt où la fatale conscription
« venait faire ses levées annuelles et marquer ses victimes ! Je
« ne suis plus un sergent-major d'études languissantes sous le
« tapage d'un tambour et morcelées sous le régime militaire. »

Que si V. de Lanneau a paru préférer alors la cloche monacale au tambour, c'est malheureusement sans être payé de retour : on reproche principalement à l'ancien révolutionnaire son état de prêtre marié. Bien que tous les dimanches, après la messe, le directeur de Sainte-Barbe lui-même fasse une instruction dans la chapelle ; bien que l'abbé Siret, curé de Saint-Séverin, vingt ans aumônier de Sainte-Barbe, compose et prononce treize sermons par année spécialement pour les élèves, l'établissement passe, faut-il le dire ? pour une pépinière d'incrédules.

Puis l'autre Sainte-Barbe, celle de l'émigration, fondée par Planche

et Parmentier, est une rivale dangereuse. L'abbé Cotteret, plus tard évêque de Beauvais, cherche à faire régulariser le titre de *Nouvelle Sainte-Barbe*, adopté par la maison Planche, et enfin sous la grand'maîtrise du rouergat M. Fraissynous, l'abbé Nicolle étant recteur de l'Académie de Paris, son frère, Henri Nicolle, ancien libraire, fait attribuer exclusivement le nom de *Collège Sainte-Barbe* à l'établissement de la rue des Postes, qui est placé sous sa conduite. Cette modification est approuvée par le conseil royal de l'Université, contrairement aux conclusions d'une consultation signée Dupin aîné, Delacroix-Frinville, Gayral, Hennequin, Berryer fils, Devaux (du Cher).

D'ailleurs, la France est centre-gauche, comme ledit Royer-Collard, et mal prendrait à Sainte-Barbe de ne pas entrer dans une opposition qui se fait, dès le commencement, représenter jusque dans les conseils de la couronne. Des satisfaits on se méfie en France, à moins qu'on ne préfère s'en moquer. Vive l'indifférence du pouvoir, avec un peu de sa persécution, quand ce pouvoir n'est pas la tyrannie ! L'Université force Lanneau de fermer pour un temps son école gratuite, ouverte depuis 1802, en menaçant de lui faire payer des droits pour plus de 80 enfants. Il proteste contre cette exigence, au nom d'une philanthropie qui le popularise plus encore, et il n'en élève pas moins, à titre gratuit, 10 enfants de chœur de Saint-Étienne-du-Mont, lesquels boursiers, comme tous les boursiers des pensions et collèges de tous les temps, deviennent les meilleurs élèves, au point de vue des prix dans les concours. Mais, craignant d'être inquiété dans la direction de son établis-

sement, Lanneau prend Mouzard, son gendre, pour prête-nom, et puis quand celui-ci est mort à Vaugirard, il a pour homme de paille M. Adam; il n'en reste pas moins chef de l'institution et toujours présent rue de Reims, où il y a toujours 500 élèves.

M. Adam, ce professeur d'avant 89, a occupé une chaire à Toulouse dès 1787; puis il a régenté à Carcassonne et à Bordeaux, chez les doctrinaires, quand ces successeurs des jésuites partageaient la suprématie dans l'instruction publique avec les pères de l'oratoire, sur les maîtres-ès-arts des universités; enfin il est resté au lycée Impérial vingt ans, avant de succéder, pour la forme, au gendre du directeur de fait, V. de Lanneau.

Or, en 1816, un spectacle est demandé au Théâtre-Français, pour le soir d'un jour de congé, par les jeunes élèves de Sainte-Barbe; l'affiche obéissante porte *Manlius* avec Talma, et *Les Fausses Confidences* avec M^{lle} Mars. Par malheur les deux grands artistes sont mal en cour depuis la Restauration, et il arrive parfois à des gardes-du-corps de les siffler, et à des journaux orthodoxes de les mal mener l'un et l'autre pour des motifs étrangers à leur art. Il va sans dire toutefois que M. Achille de Lanneau, garde-du-corps et fils du directeur de Sainte-Barbe, ne figurait jamais parmi les tapageurs ses camarades. Grande colère des *Débats* et de la *Quotidienne*, le lendemain du jour où les jeunes barbistes ont cru pouvoir applaudir à tout rompre les deux plus grands acteurs du xix^e siècle. Le *Constitutionnel* et le *Journal général* répliquent. Dans cette dernière feuille, Scribe lui-même a pris la plume. Bref, la presse presque toute entière se divise sur une

question neuve : *L'ancienne Sainte-Barbe permettait-elle à ses élèves d'assister aux spectacles ?* Sous ce trompe-l'œil de polémique se dresse réellement la question des deux Sainte-Barbe, que M. Lefeuvre a élucidée de son mieux. On se traite mutuellement de pseudo-Sainte-Barbe, de Sainte-Barbe apocryphe. M. Adam écrit sur l'entrefaite qu'il n'a pas à répondre, quoique directeur d'un collège, de l'emploi du temps des élèves une fois qu'ils ont été confiés à leurs parents ; mais qu'il blâme toute demande de spectacle faite en corps. Le procès est porté, après ce bruit, par devant le conseil royal de l'Université, comme difficulté disciplinaire, et Sainte-Barbe-Lanneau n'obtient pas gain de cause. L'établissement de la rue de Reims avait pourtant des tendances dramatiques, depuis sa régénération : au commencement du siècle, et notamment l'an X, il y avait eu le même jour distribution des prix et comédie.

Vive un malheur qui arrive à propos, car il y a des échecs tout remplis d'opportunité ! Sans la déconvenue près du conseil royal, l'idée ne fut pas parvenue aux anciens élèves de Sainte-Barbe de protester, en redemandant pour leur compte *Manlius* et *Les Fausses Confidences*. Sans la rare vigilance du ministre, qui a interdit ce spectacle, les excellents barbistes réunis chez Grignon, restaurateur, n'auraient pas eu l'idée de consacrer au soulagement de l'infortune d'un camarade la somme destinée d'abord à payer l'entrée du théâtre. Sans la persécution, enfin, tout porte à croire qu'aucun bien durable n'eût été tiré de l'affection conservée à Lanneau par ses anciens élèves. Tel a été, en vérité,

le point de départ de cette fameuse Association barbiste, la plus généreuse, la plus solide et la plus spirituelle des associations, qui assure à Sainte-Barbe une durée éternelle. M. Gatteaux, de l'Institut, fils du graveur de la Convention (et le premier élève qui fût entré à Sainte-Barbe, en 1798), avait la présidence du banquet. On y nomma des commissaires pour écrire au ministère de la police générale une lettre relative au spectacle interdit. D'ailleurs, l'esprit qu'on eut, séance tenante, valut presque celui de Lafosse et de Marivaux. Après M. Varner, vaudevilliste en renom et secrétaire particulier du comte Mathieu Dumas, M. Cadet-Gassicourt chanta. Notamment il chanta ceci :

Sage et docte Rollin, ta gloire
N'est plus qu'un prestige trompeur ;
Féletz nous défend de te croire,
Dussaux te traite d'imposteur.
Admirer Sophocle et Térence
Est le comble des attentats,
Et Tabarin seul règne en France....
Voyez le *Journal des Débats* !

Ce jour-là, 4 décembre 1816, le règlement des toasts était improvisé, comme le reste ; mais déjà le droit de les autoriser ou de les défendre, sur communication préalable, était un apanage exclusif de la présidence. Les premiers toasts qu'on porta, les voici : — A Sainte-Barbe et au chef respectable qui a soutenu la gloire de cette institution ! — A nos camarades, que leur éloignement ou des circonstances malheureuses empêchent d'assister à cette réunion ! — Aux succès de nos jeunes camarades,

les élèves actuels de Sainte-Barbe et de ceux qui leur succéderont! — A l'union qui anime cette fête de famille, et à l'espoir de la voir se renouveler chaque année!

Et, en effet, l'année suivante, chacun arrive au rendez-vous, et il a fallu mettre des rallonges à la table en faveur de nouveaux convives. 300 francs sont votés et versés chez Laffitte, pour le soulagement des naufragés de la Méduse, parmi lesquels figure un ingénieur, ancien élève de Lanneau. On chante jusqu'à la *salle de réflexion*. Ainsi s'appelle le cachot qu'on est fier de connaître à fond, et cette dénomination diffère, comme tant d'autres choses, du terme qui sert, rue des Postes, à désigner le même petit réduit : on dit *mettre en guérite* à Sainte-Barbe-Nicolle, et non pas *envoyer à la salle de réflexion*.

En 1818, Beaupré aîné, maître à danser, suivi de son prévôt, qui est son frère, vient rendre visite à ses anciens élèves, en les priant d'assister tous à sa représentation de retraite à l'Opéra.

Le 4 décembre suivant, promulgation à table des statuts de l'*Association amicale entre les anciens élèves de Sainte-Barbe*. Son objet et ses lois sont à peu près les mêmes qu'aujourd'hui; seulement, le minimum de la cotisation est fixé alors à 5 francs, et onze membres sont élus pour composer le comité-directeur. Ce règlement, qui vise à perpétuer les relations de camaraderie entre anciens élèves de Sainte-Barbe, est soumis aussitôt au ministre de l'intérieur; mais il n'est imprimé qu'en 1823.

Depuis près de trente ans, cette Association est restée étrangère à toute passion politique; mais elle a été libérale et fran-

chement agressive aux idées rétrogrades, sous le gouvernement qui l'a vu naître. M. Duverger, imprimeur, fils de l'agent des auteurs dramatiques, a défini la politique de la communauté dans une chanson, le *Barbiste* :

Comme vous, je ne suis point
Ultra-royaliste ;
Je ne suis sur aucun point
Impérialiste ;
J'aime mon pays, le Roi ;
Mais j'aime avant tout la loi,
Car je suis Barbiste, moi,
Car je suis Barbiste.

L'an 1824, Grignon n'a plus de salons assez vastes pour le banquet annuel ; on se réunit donc chez Gonet, boulevard du Temple ; puis, d'autres années, au *Veau qui tette*, aux *Vendanges de Bourgogne*, chez Florence, chez Douix, chez Lemardelay, etc.

En 1827, en vertu du pouvoir discrétionnaire du président, une nouvelle santé est portée : — A notre camarade Le Mercier, le premier enfant de Sainte-Barbe qui siège à la Chambre des députés ! Les sentiments qu'il a toujours professés parmi nous sont un garant de sa conduite publique.

Le nouveau député de l'Orne répond en avouant que M. Clongenson, juge au tribunal civil et barbiste, a été l'âme des opérations électorales ; qu'à Domfront, M. Desaignremonts, ancien maître de forges et barbiste, a été d'un grand dévouement. Les années précédentes, c'est le buste ou c'est le portrait de Victor de Lanneau, qui a tenu sa place, le 4 décembre, au milieu de ses chers

élèves d'autrefois ; mais cette année, en 1827, l'ancien membre de l'Assemblée législative est assis, en personne, à côté du vicomte Le Mercier, et il s'écrie : — La tribune nationale vous est ouverte !

Plus d'une fois, depuis cette époque, un barbiste a été élu membre du parlement : Victor de Lanneau avait été bon prophète.

Mais c'était le temps des chansons et de la politique à la fois que l'ère des barbistes de 1816. Il y avait bien quelque injustice peut-être à traiter de liberticide un pouvoir qui savait et qui tolérait le mieux du monde que ses propres agents, car il y en avait dans le nombre, chantassent ou entendissent chanter, avec esprit, tant de couplets à son adresse ; mais qu'y faire ? O esprit, voilà bien de tes coups !

Sainte Barbe, ma bonne,
A quoi donc pensez-vous ?
O céleste patronne,
Priez un peu pour nous !
Ne voyez-vous donc pas
Comme ici-bas
Tout se dérange ;
Pour supporter longtemps
De pareils changements,
Il faudrait être un ange.

Aussi bien, le vent n'était pas constamment aux bons mots contre le ministère. On chantait souvent la paresse, le vin, l'amour, les souvenirs de collège, les anciens pions, la roquille, l'eau d'Arcueil, dans les banquets annuels, et quelquefois sainte Barbe y paraissait moins une sainte qu'une luronne. Ce travestisse-

ment était dû à MM. Corcellet, le marchand de comestibles, Agathon Prévost, Paravey, Delaunay, Bance, Dujarrié, Gordon et Lamy, qui tournaient souvent leurs couplets comme les vaudevillistes de profession que Sainte-Barbe a également produits.

Un anonyme rime une fois des vers *A un barbiste, qui, après avoir été bon ami, bon amant, bon Français, vaudevilliste et procureur, s'est fait chartreux*. Le héros de ce poème est M. Mure, frère Antoine en religion :

Jeune auteur, ami des coulisses,
Au théâtre on t'a vu glaner ;
Saint-Roch maudissait nos actrices,
Tu les aidais à se damner.

Une autre fois, Bert, journaliste, après avoir fait l'éloge de Victor de Lanneau, évoque ses jeunes souvenirs, et s'exprime de la sorte :

Quand décembre amenait le jour
Où la cloche sonnait vacances,
Remplissant d'un nectar plus doux
La roquille du réfectoire,
Il venait rire, il venait boire,
Il venait chanter avec nous.
Un jour il faudra, camarades,
Aller dîner en ce lieu-là
Où sainte Barbe et Loyola
Font abstinence de rasades.
A la table du rendez-vous
Ces élus oublieront leur gloire ;
Ils viendront rire, ils viendront boire,
Ils viendront chanter avec nous.

Ne soyons pas surpris outre mesure de la facilité avec laquelle tous ces élèves du temps de l'Empire et de la Restauration versifient ! Victor de Lanneau a publié trois grammaires françaises, dont jamais Il n'a voulu solliciter l'approbation universitaire ; un dictionnaire de poche de la langue française, d'après l'Académie, et un *Gradus* français, autrement dit un dictionnaire de rimes. Il est vrai que ses meilleurs élèves, de toutes les générations, le soupçonnaient d'avoir fait écrire tout ce qu'il signait par des maîtres d'étude à ses gages, et l'accusaient de parler, hors de là, un français qui doit être familier aux vachers castillans. Mais, on le sait, cet âge est sans pitié ! Les études étaient encore les Muses, les Neuf sœurs, pour cet homme universitaire de l'ancienne université, qui avait élevé, avec un vrai talent, une génération d'hommes d'esprit et de beaux parleurs, qu'on accuse aujourd'hui d'avoir contribué à deux révolutions. Le père Miel, du collège de Juilly, n'en disait pas moins de Lanneau : — Voilà l'homme qu'il nous faudrait pour rendre à notre maison son ancienne splendeur !

Lanneau se levait, chaque jour, à cinq heures du matin, et plus il avançait en âge, moins il lui eût été possible de rester étranger aux exercices de Sainte-Barbe. En 1819, son fils aîné, M. Régulus-Adolphe de Lanneau, ayant quitté l'administration militaire, se fit conférer un diplôme, et prit la place de M. Adam. Mais ce demi-millier d'élèves, pour lesquels Victor Lanneau avait aussi un amour paternel, il ne put les quitter absolument ; il sortit fréquemment de sa retraite de Bard, il écrivit

absent ; enfin, il veilla constamment à ce que la tradition fut respectée. Quel honneur et quelle joie pour son cœur paternel, chaque fois qu'il revenait rue de Reims ! M. Hébert, postérieurement receveur des finances en province, était inspecteur au grand collège, en 1824, et puis inspecteur-général : il avait commencé par le petit collège, en 1814. Au-dessous de M. Hébert, cet homme prudent et sévère, était le préfet des études. Précisément, en 1824, c'est M. Cuvillier-Fleury, ancien prix d'honneur à Louis-le-Grand, aujourd'hui le plus raisonnable, le plus loyal, et le moins envieux des critiques, qui était préfet des études à Sainte-Barbe depuis un an. « Vous avez soumis, lui écrit Victor Lanneau, votre
« campagne de 1824 à un examen sévère. Oui, répétons-le, 1824
« a fait, sous votre première préfecture, de bons élèves, des
« écoliers forts, de cabinet ; mais, mis en scène sur le grand
« théâtre, ils ont subi la chance qu'éprouvent tant de grands au-
« teurs admirés dans la lecture et dans l'examen particulier de
« leurs compositions : livrés à l'épreuve d'un public routinier
« dans ses jugements et dans ses sentences, ce n'est plus cela.
« Donnez donc aux matériaux, que vous avez si bien préparés.
« cette forme, cette livrée, sans laquelle on est ou point ou mal
« accueilli au tribunal universitaire, et vous aurez des couronnes. »
Et dans un post-scriptum : « Mes compliments d'estime à MM. les
« professeurs, vos dignes collaborateurs, sans oublier M. Huguet,
« s'il peut les recevoir à six heures du matin. » Dans une autre
circonstance, le même adresse au même les précieux conseils que
voici : « Méfiez-vous de cette amitié née des simples circonstances

« d'un rapprochement d'état, plutôt que de l'intéressante sym-
« thie des goûts et des sentiments. Cette espèce d'amitié est tou-
« jours dans les calculs d'un intérêt privé : elle est docile, souple,
« mais curieuse, indiscrete et dangereuse dans ses confidences ;
« elle n'en fait même que pour en surprendre d'essentielles à ses
« vues. » Il y avait du fait de Louis-le-Grand dans les surprises
que redoutait alors Lanneau. Car il écrit ailleurs : « Sainte-Barbe
« s'est maintenue, malgré les perfides suggestions du voisinage. »
Puis, l'intimité s'établit entre le patriarche des études et le préfet,
qu'il appelle *son cher général barbicole*. En 1825, M. Cuvillier-
Fleury refuse d'entreprendre l'éducation particulière du fils d'un
pair de France, ancien ministre ; il ne quitte Sainte-Barbe que
pour être le précepteur du duc d'Aumale, en 1827.

Puis, que d'illustres répéiteurs, dans l'ancienne maison de
Jean Hubert ! Dufos et Pierrot, professeurs à Louis-le-Grand, font
la seconde et la rhétorique. Fabre, traducteur de Juvénal, et
M. Michelet, l'historien, ont donné des leçons rue de Reims.
M. Delangle, ministre depuis, avait encore toute sa fortune à
faire en 1818 ; il était maître de conférences à Sainte-Barbe ; on le
trouvait alors, quoique jeune, froid et sérieux comme pas un.
C'est par injustice, dit-on, que M. Lenoir a été nommé sous-inspec-
teur à sa place. M. Hardy, barbiste, fils d'un conventionnel et petit-
fils de Duval, ministre sous le Directoire, fut longtemps maître
d'étude au grand quartier, et bien qu'il eut peut-être autant d'es-
prit que tous ceux-là qui en font leur état, il est mort pion, voilà
très peu d'années. Hamoche, très vieux professeur, faisait sa classe,

du temps de M. Adam, sous le pont conduisant à la chapelle : il n'avait jamais plus d'éloquence qu'en plein air. Vidal, premier violon de la musique du roi, chef d'orchestre à l'Opéra, a donné des leçons de violon à Sainte-Barbe, avant M. Seghers, ce grand artiste de nos jours. M. Goubaux, qui, sous le nom de Dinaux, a composé un grand nombre de drames, eut, avant tout, l'emploi de répétiteur ; il dut aux bontés de Victor de Lanneau les premiers fonds pour s'établir chef d'institution, et, par reconnaissance, il a appelé sa pension, aujourd'hui collège Chaptal, *pension Saint-Victor*. M. Landry, barbiste, avant d'être préfet des études, faisait de même la classe. M. Jules Janin, à son tour, a été, en se jouant, répétiteur de grec, dans la petite salle du fond, au grand quartier, et c'est pourquoi M. Bixio, son ancien élève, reconnaît encore lui devoir du respect. M. Petit-Jean, barbiste, aujourd'hui conseiller à la Cour des comptes, et qui a également écrit dans les *Débats*, succédait à l'auteur de *l'Ane mort* comme répétiteur.

Que d'autres employés, bien moins brillants, la maison Lanneau faisait vivre ! Le répertoire lyrique de Sainte-Barbe, imprimé année par année, a transmis aux âges futurs le nom de Bourguignon, portier du côté du jeu de balle, celui des cuisiniers, les prédécesseurs de Barré, et celui des marchands de tartes. Il s'est tu, par exemple, sur le compte d'Oyo, veilleur de nuit, qui répétait les heures. Après Oyo est venu Lucas, qui s'est battu, la veille du jour de l'an, avec le marchand de tartes, dans la rue, et qui a été tué du coup. Par suite, les deux emplois ont été cumulés par le nommé Duchamp, plus tard concierge des Sourds-Muets.

Ah ! si les employés avaient été moins nombreux rue de Reims, et si la nourriture des élèves (quoi qu'en disent les chansons) avait été moins bonne, quelle n'eût pas été la fortune de V. de Lanneau ! Toutefois, il a écrit lui-même : « Personne ne s'entend « moins que moi à parler et à traiter finance, intérêt ; dans mes « propres affaires, je n'ai jamais pu paraître en personne. » Sa fille, M^{lle} Aglaé de Lanneau, qui, souvent concourait à soigner les malades de l'infirmerie avec M^{me} de Lanneau, en 1818, et qui, plus tard, fut maîtresse de pension, a épousé M. Dupré, économiste de Sainte-Barbe ; lorsque M. Dupré, en fonctionnaire et gendre consciencieux, évitait d'acheter tel poisson, tel légume trop cher : — Achetez toujours disait le directeur, est-ce vous qui payez ?

Certains sinistres se produisent, au surplus, partout où il y a des écoliers. Les rhétoriciens veulent presque tuer Fayard, en 1817, au milieu de leur cour plantée d'acacias et de tilleuls : une révolte s'étant déclarée dans les dortoirs, on y avait brûlé des paillasses et élevé des barricades. Lanneau paraît, sa lanterne à la main, et tout rentre dans le devoir ; mais il faut renvoyer de Sainte-Barbe les meneurs de cette échauffourée. Un autre jour, l'élève Davielle, âgé de 14 ans, futur ministre de la Justice, est menacé d'exclusion pour avoir fait l'école buissonnière ; nouvelle insurrection, qui dure deux jours, car les élèves de Sainte-Barbe ne veulent pas perdre leur camarade Davielle.

Combien de jeunes gens, dans le nombre, ont fait toutes leurs études gratuitement à Sainte-Barbe ! Ces adoptions avaient lieu de telle sorte que jamais, dans les classes, on n'eût deviné un

boursier. Mais le caissier ne distinguait que trop les élèves qui ne payaient pas.

Aussi bien les sinistres de la malversation n'ont pas toujours épargné la maison. Un économe vieux, petit, maigre et joueur, le sieur D. a imité un certain nombre des procureurs-gérants de l'ancienne Sainte-Barbe, en faisant un trou dans la lune ; un caissier aussi, nommé M., a été un peu loin, quoique pied-bot ; un troisième, le sieur de B., a touché 15,000 francs de trop.

En somme, le restaurateur de Sainte-Barbe songeait moins à se faire très riche, ce qui lui eût été chose facile, qu'à se rendre très utile et à se faire aimer de tous, résultat qu'il a obtenu merveilleusement. Ainsi, en 1814, il a reçu un papier timbré à la requête de M. Delambre, le trésorier de l'Université ; il devait 4,000 fr. pour le droit universitaire, par la raison toute simple que les parents de ses élèves lui en devaient alors 50,000. Il ne voyait venir périodiquement qu'avec un sensible déplaisir *M^{me} du Quinze* : c'est ainsi qu'il appelait une dame munie d'un grand sac vide, qui lui rendait avec exactitude sa visite trimestrielle ; cette propriétaire d'une partie de l'immeuble s'appelait *M^{me} Champagne*, et elle avait été en première noce l'épouse du ministre Lebrun. En 1826, pour parer à un déficit, l'honnête homme vendait sa ferme de Pouligny, à un âge où ordinairement les marchands de soupe jouissent en paix d'une retraite et d'un revenu inexpugnables.

Sa fortune la meilleure, c'était la réputation que ses élèves lui avaient faite, et que lui enviaient des confrères dont il restait le modèle à tant de titres. Il avait détesté ces chambres particulières

qui rapportent le plus d'argent, mais qui internent dans une pension une indépendance contagieuse. Il avait simplifié le code pénal à l'usage des élèves de seconde, de rhétorique et de mathématiques : à la veille d'être hommes tout à fait, ces jeunes gens n'encouraient aucune autre punition que la privation de sortie et l'exclusion de l'établissement. Le pensum n'était applicable que dans les deux autres divisions. Vers la fin de son règne (je demande pardon du mot aux démocrates), il avait institué des séances littéraires publiques : M. Dupin aîné assistait à celle du 9 juin 1829.

Lanneau a certainement régné sans tyrannie jusqu'au dernier jour de sa vie sur les générations d'élèves qui s'étaient succédé sous sa direction. Son ombre encore plane sur l'Association qui forme une tribu puissante, impérissable, des barbistes de tous les âges.

Le chef de la famille barbiste, n'était-il pas encore mieux écouté, plus obéi de loin que de près ? Le comité grec de Paris avait placé à Sainte-Barbe les fils de quelques généraux et amiraux de cette nation, entre autres le fils du célèbre Canaris, dont les brûlots abimèrent la flotte turque. Ledit élève tombe malade, en 1827 ; c'est pourquoi Lafayette parle de le retirer de Sainte-Barbe jusqu'au rétablissement de sa santé, et de le garder, de le veiller lui-même ; mais l'ancien directeur de la maison l'emporte sur Lafayette, et il fait venir le fils de Canaris auprès de lui, en Bourgogne, où il le soigne comme un père. Un barbiste d'un autre âge, M. Bouillet ; est pourvu d'une chaire de philoso-

phie au collège Sainte-Barbe-Nicolle : il n'accepte cette place qu'à la condition que le chef de l'autre Sainte-Barbe donnera son agrément à cet avancement. Au surplus, une médaille frappée dès 1825, et due au burin de M. Gatteaux, consacre la gratitude filiale des barbistes à l'égard de leur ancien maître de pension.

Les épigrammes, qui n'avaient pas toujours respecté le maître, se gardent plus tard d'attaquer le père commun. On ne daube plus que le gouvernement, dans les réunions de ces anciens élèves, couplet aux lèvres, verre à la main.

Rions, amis, frappe où voudra la bombe
Qui doit briser un pouvoir absolu!

Ainsi chante le Barbiste ; mais sa prose est bienfaisante, autant que ses vers sont menaçants. En sablant du champagne, on se compte, et, parmi ceux qui manquent à l'appel, quelques-uns ont faim et ont froid. Le secrétaire du comité donne avis officiellement que des médecins se sont fait inscrire pour visiter les camarades malades. Quelques barbistes tombés dans l'infortune ont déjà trouvé, ajoute-t-on, dans les secours et dans les bons conseils de leurs frères en Sainte-Barbe, un appui suffisant pour reprendre haleine et courage. Tout n'est donc plus désespéré pour les déshérités de la fortune. Après quoi, M. Clogenson chante ces vers de l'école du bon sens :

Il faut à présent, selon moi,
Pour être des saints le modèle,
Se montrer triplement fidèle
A la Charte, à la France, au Roi.

Seulement, il est trop tard. Le soleil de Juillet 1830 valuire, et combien d'enfants de Sainte-Barbe, qui frémissaient d'impatience, entonnent d'avance la *Marseillaise* ! MM. Cadet-Gassicourt, docteur et pharmacien, Lamy, Mandrou, Durozoir, Bernard de Rennes et Christian Dumas font partie, le 26, de la réunion du *National*, dont les membres se rendent dans les mairies. Le lendemain, M. Ganneron préside la section du Tribunal de commerce ; il y déclare illégales les ordonnances de Charles X, et enjoint au *Courrier Français*, rédigé par Bert, de publier ce manifeste. Au fort de la mêlée, qui agit plus qu'elle ne parle, plusieurs camarades se distinguent : M. Eugène Moutardier est blessé, et M. Guinard est au Louvre.

Un arrêté est pris, deux mois après, par M. Odilon-Barrot, conseiller d'Etat et préfet, pour donner le nom de Rollin au collège de la rue des Postes, et pour rendre celui de Sainte-Barbe à l'institution Lanneau, tant à cause de son origine qu'en récompense des succès obtenus dans les concours et dans le monde par les élèves de Victor de Lanneau. Un banquet est offert à M. Odilon-Barrot, le 12 octobre, et 80 convives y prennent part. M. le préfet passe barbiste honoraire. Puis viennent des chansons, des discours et des toasts, comme s'il en pleuvait : — Au Roi ! — Au magistrat qui a réparé une injustice contre laquelle nous avons vainement combattu sous un gouvernement qui ne respectait aucun droit ; à Odilon-Barrot ! — A Sainte-Barbe et aux élèves de Sainte-Barbe, à ses fidèles et généreux amis ! — A nos camarades qui ont combattu dans les glorieuses journées de Juillet ; à notre

brave camarade Eugène Moutardier ! — A l'un des plus anciens et plus honorables enfants de Sainte-Barbe, à Bernard de Rennes ! — A Ganneron ! — A Cadet-Gassicourt ! etc.

La joie serait au comble, aussi bien qu'elle est légitime, s'il ne manquait pas un convive. Hélas ! la place est vide du doyen vénérable dont les actions de grâce eussent été les plus chaleureuses, de celui qui méritait tant de voir restituer son véritable nom à la maison fondée par Jean Hubert. La constitution éminemment robuste de Victor de Lanneau ne pouvait être une sauvegarde éternelle. Depuis quelques années déjà il se plaignait de rhumatismes, il avait l'oreille dure, et, pis encore, il en passait plus aux élèves dont il apprenait les méfaits : c'étaient des symptômes alarmants. Dans le courant de 1829, au milieu du mois de février, il s'était vu clouer par la douleur, à Sainte-Barbe, dans le lit d'où il ne devait plus se relever. Ses enfants, ses petits-enfants avaient eu beau s'associer aux efforts des docteurs Baffos, Guerbois, Cloquet, Smith, Deguise et Dronsart, la plupart barbistes, le malade avait cessé de vivre le 31 mars.

« Alors, écrit M. Quicherat (celui que nous regardons comme
« l'auteur des Dictionnaires et du *Thesaurus linguæ pœticæ*,
« et aussi comme le frère du professeur de l'Ecole des char-
« tes), alors on vit quel fonds d'amour il s'était acquis dans
« le cœur de ses élèves, de ses maîtres, de ses serviteurs.
« Tous étaient accourus au triste rendez-vous, comme si, pour
« chacun, la mort eût brisé un lien de famille. L'église Saint-
« Etienne-du-Mont ne suffisait pas pour contenir un si nombreux

« cortége. » La messe fut dite en musique, et l'abbé Desmou-lins, aumônier de Sainte-Barbe, donna la bénédiction. Au cime-tière de l'Est, des discours éloquents furent prononcés. Le mo-nument funèbre de Lanneau était l'œuvre de Haudebourt, son ancien élève, mari de M^{me} Haudebourt-Lescot, peintre connu.

Sainte Barbe, quoique veuve, salua de deux banquets l'année 1830, qui lui rendait sa généalogie, ses traditions et son invoca-tion. Mais les révolutions sont un coup terrible, quoi qu'on fasse, surtout pour les maisons d'éducation, et la Sainte-Barbe triom-phante voyait la roche Tarpéienne si près du Capitole qu'elle in-voquait, le 4 décembre, deux mois après sa résurrection offi-elle, plus que jamais l'appui de ses anciens élèves, par la voix du jeune maître présidant à ses destinées. — Leur fra-ternelle protection, disait l'orateur de Sainte-Barbe, sera son plus beau titre d'honneur dans la prospérité, comme elle a été sa plus sûre sauvegarde dans les jours de persécution....

Seulement l'ère de la persécution avait été plus fructueuse pour Sainte-Barbe, lorsque l'esprit d'opposition était pour ainsi dire dans l'air, que les premières années de la victoire. Le prix de la pension diminuait tout à coup, ainsi que la durée de l'enseignement : on voulait être bachelier à seize ans. Le nombre des élèves, destinés aux écoles du gouvernement ainsi qu'aux professions industrielles, augmenta très sensiblement, mais aux dépens des classes d'hu-manités. Dans celles-ci, pour comble, la fièvre politique et les entraînements de la littérature romantique détournaient de bonne heure les plus intelligents élèves de prendre au sérieux

les succès et les exercices scolastiques. Ainsi, les frais de la guerre furent payés par Sainte-Barbe, comme par tous les établissements dont elle était le type et le modèle.

Mais quelle autre maison a vu d'anciens élèves répondre au premier cri d'alarme, et verser un million pour acheter l'immeuble et l'institution ? Une ordonnance royale a approuvé, plus tard, les statuts de cette société, indépendante de l'Association amicale ; mais il a fallu, à deux ou trois reprises, de nouveaux fonds pour des embellissements ou des constructions nouvelles, et deux ou trois fois on s'est disputé l'honneur de répondre à l'appel. Aussi, pour posséder une ou plusieurs actions de 500 francs de cette société, il faut être barbiste, ou tout au moins fils de barbiste ; la société s'est réservé le droit de racheter, au pair, chaque action, en cas de décès du titulaire. Tout en voulant faire acte de patriotisme barbicole, ces actionnaires ne sont pas, tant s'en faut, entrés dans une mauvaise affaire ; car chaque action rapporte 5 p.0/0, et le surplus des bénéfices est appliqué, incessamment, à des améliorations, depuis que tout appartient à des barbistes.

Les plus prudents de proposer, dès-lors, qu'on ne parlât plus politique dans les réunions annuelles de la Sainte-Barbe. Aussi bien, un grand nombre d'entre eux étaient devenus conseillers d'Etat, préfets, juges, etc. M. Emile Tailliefert, un lauréat du prix d'honneur, qui fut ensuite proviseur, puis secrétaire de M. Thiers, donna le titre d'*Un premier essai* à des vers, dans lesquels il rappelait qu'avant 1830, on s'était un peu bien moqué et du prince et de ses courtisans ; il ajoutait pour trait cette objection :

Mais, aujourd'hui, nos amis sont ministres.

Corcellet, célèbre marchand de comestibles, faisait de son côté ce joli mot :

Depuis qu'on fait un appel au mérite,
Ah ! mes amis, mon état est perdu !

Pierre Pauly , rédacteur de la *Presse des Ecoles*, tout jeune écrivain romantique, se chantait lui-même dans le *Conscrit chansonnier*, et mourait en recevant le baptême du feu.

L'an 1835, M. d'Esparbès de Lussan, déjà conseiller à la Cour royale, était président du banquet. Corcellet avait fait cadeau d'une tribune, du haut de laquelle M. de Lussan disait : — Dans le cours de vos carrières , à quelque porte que vous frappiez, même à celle de l'Académie , vous rencontrerez des sentinelles vigilantes qui vous crieront : Qui vive ? Répondez : Barbiste ; vous verrez aussitôt des mains tendues pour vous aider, des bras ouverts pour vous recevoir. Notre phalange, offrant sur tous ses fronts des hommes utiles, et se recrutant comme le monde par générations, reste à travers les orages des temps serrée autour du drapeau.

M. d'Esparbès de Lussan pourrait porter les titres de comte et de marquis ; mais il les juge incompatibles sur une carte de visite avec la qualité de magistrat. Ce scrupule est de tradition dans la meilleure noblesse.

La salle du Gymnase musical recevait les convives le 4 décembre, en 1837 ; dans celle du bazar Montesquieu se dressaient

dix-huit tables l'année suivante. En ce temps-là, MM. Lamy et Partarieu-Lafosse, de session à la Cour d'assises, l'un, président, et l'autre avocat général, s'excusaient, par une lettre, de ne pouvoir assister au banquet, en promettant, du moins, de boire tous deux ensemble, après l'audience, à la santé de la patronne. Le colonel Dumas, qui, depuis, a suivi la famille d'Orléans à Claremont, et M. Regnard, officier, venaient d'être blessés au siège de Constantine, où un autre barbiste, Napoléon Bertrand, s'était fait non moins remarquer ; le docteur Auvity soignait lui-même son camarade Dumas. On comptait déjà, à la table commune, vingt-sept députés, deux pairs de France, un ancien ministre belge, etc.

De plus, en 1837, M. Alexandre Labrousse, frère de l'architecte de ce nom, gendre du professeur Andrieux, et avoué honoraire, un des anciens élèves forts dans les classes qu'avait eus Victor de Lanneau, prenait la direction de Sainte-Barbe. Quant à M. Adolphe de Lanneau, déjà adjoint au maire du XI^e arrondissement, il était nommé directeur de l'établissement royal des Sourds-Muets ; plus tard, il était maire et membre du comité de lecture de l'Odéon, après avoir failli être député. Le buste de son illustre père faisait partie de la galerie de Versailles dès 1840.

Ce n'est pas que les trois journées aient coupé court tout de suite aux vellétés politiques de l'Association barbicolante : libéralisme oblige. Seulement, les tendances divergeaient étrangement depuis 1830 : il y avait les mécontents d'une part, et de l'autre, encore plus de satisfaits. Le docteur Cadet-Gassicourt avait sauvé l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, ancienne paroisse du

Louvre, le 13 février 1831, grand jour d'émeute, en faisant écrire sur la porte : *Mairie du IV^e arrondissement*. Depuis, Châteaubriand ayant fait parvenir, en avril 1832, 1,000 fr. à M. Cadet-Gassicourt, maire, de la part de M^{me} la duchesse de Berry, pour les pauvres atteints du choléra, M. le maire avait refusé cette offrande, souvenir envoyé de l'exil aux malades indigents de l'ancienne paroisse du Louvre. Un peu plus tard encore, le 9 juillet 1838, une élection d'officiers ayant lieu, M. Viguiier, premier adjoint, fit signer une pétition pour la réouverture de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ; M. le maire s'en plaignit assez vertement au préfet, et il en résulta un duel. MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Mahon et le colonel Chapuys furent les témoins de l'adjoint ; MM. Cousin, pair de France, Fournery et Ganneron assistèrent le maire. M. Ganneron, cependant, se trouvait, comme colonel de la garde nationale, un des vainqueurs de la rue Transnonain, et il y eut des barbistes parmi les vaincus de juin 1832 et d'avril 1834.

L'artillerie de la garde nationale affichait des opinions républicaines ; plusieurs officiers et soldats y fêtaient sainte Barbe, patronne des canonniers, en oubliant celle du collège, qui leur eût été plus clément. Si bien qu'en plein banquet du 4 décembre, le camarade Gordon dut s'écrier :

Eh ! comment plaisanter lorsque plus d'un barbiste
A cette heure peut-être amèrement s'attriste,
Retenu loin de nous par le verrou cruel
Qui lui ravit sa place au banquet fraternel ?
En vain sur plus d'un point avec eux je diffère.
Que me fait leur couleur ?

Pour d'autres motifs encore c'en était fait de la gaieté dans les rendez-vous annuels. Ne suffisait-il pas que des anciens élèves fussent devenus maîtres de pension, pour que le banquet mît de l'eau dans son vin ? On y riait, mais d'un rire Quicherat, et, au lieu de s'y croire au Caveau, on assistait tout bonnement à une Saint-Charlemagne posthume. Passe encore si l'on eût couronné des rosières ; mais inviter des rhétoriciens, lauréats de l'Association, n'était-ce pas plus magistral ?

On s'amuse beaucoup moins ; on ne met plus en commun que l'esprit de corps. L'esprit proprement dit, qui recouvrait le savoir-faire, l'entregent de la coalition au petit-pied, est supplanté par la pédagogie, président raide et cravaté de blanc. A ce prix, Sainte-Barbe est sauvée. La société des propriétaires de Sainte-Barbe est le palladium de l'autre, puisque celle-ci se recrute par l'existence du collège. Le vieil établissement de Jean Hubert compte de nouveau 500 élèves, et puis 800, puis 1,000, et plus encore.

M. Alexandre Labrouste, qui a fait placer au parloir et dans son cabinet de directeur le portrait de V. de Lanneau, son ancien maître, dirige fort bien l'institution qui, de nouveau, peut être appelée collège, car elle est de plein exercice pour la plupart de ses élèves, bien qu'elle en envoie à Louis-le-Grand. Des prix au lycée, au concours général, et des succès plus nombreux encore dans les examens des baccalauréats et des grandes écoles, justifient mieux que jamais la vieille réputation de Sainte-Barbe. Le sol est toujours excellent, bien que toutes les constructions, actuellement, y soient modernes. Le successeur de M. de Lanneau fils

a été décoré, en 1848, par le général Cavaignac ; il figure dans le Conseil impérial de l'instruction publique, et on reconnaît de loin à ses habits, qui sont coupés à la mode du Consulat, cet homme de mérite qui a le menton imberbe, comme les petits pensionnaires de Sainte-Barbe-des-Champs. Bien des barbistes sont ou ont été maîtres sous la direction de M. Labrouste, tels que MM. Besson, maître de conférences, Brunel-Roque et Panis, professeurs de dessin ; Cottin, sous-préfet des études ; Decouture et Royé, professeurs d'histoire ; Lisle, maître de conférences ; Pipereau, professeur de seconde ; Valotte, Pinté, Menjaud, Chaloupin, Cugny et Molliard. Quant à l'honorable directeur des Sourds-Muets, il a reçu de Napoléon III, avant de prendre sa retraite, la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur, distinction accordée plus récemment à M. Labrouste.

L'inauguration de la nouvelle Sainte-Barbe-des-Champs a eu lieu le 12 mai 1852. L'ancienne Sainte-Barbe avait eu pour annexe une maison de campagne à Gentilly ; Sainte-Barbe-Lanneau en avait eu autant à Vaugirard ; la succursale de la métropole actuelle est à Fontenay-aux-Roses. Quand l'archevêque de Paris, en bénissant la colonie naissante, a célébré l'office divin dans l'église de Fontenay, quelle fête pour le village ! M. Labrouste était au banc-d'œuvre, avec le maire, l'adjoint et l'instituteur primaire du village, tous trois conviés à la fête. MM. Paravey, Bellaigue, Rigault, Baudelocque, Ad. de Lanneau, Bayard, Bérenger, Bixio, le baron de Bussière, Chatelain, Charles Christofle, le général Dumas, Jooss, Lamy, Leclercq, le comte Le Mercier, Louveau, Mongis, Poriquet,

Prévost, Scribe, Vavin, Boinvilliers, Cadet-Gassicourt, le général Cavaignac, le général Charon, Clerc, d'Esparbès de Lussan, Devinck, Jozon, Lacrosse, Laverdant, Lisle, Roussel, Saglio, le duc de Valmy, membres du comité de l'Association amicale ou du conseil d'administration, avaient des fauteuils réservés, qui tous, hélas ! par suite des secousses politiques, n'ont pu être occupés par les destinataires. M. l'abbé Marcelli, aumônier de Sainte-Barbe, est monté en chaire ; puis, pendant que M. Savard, organiste de Sainte-Barbe, faisait entendre des accords, auxquels se mariaient les voix d'un chœur, une quête pour les pauvres de Fontenay a produit d'abondantes aumônes. Puis un dîner a eu lieu, comme toujours. M. Mongis, avocat général, a dit des vers de sa façon : M. Eugène de Lanneau en a chanté de M. Lisle. M. Adolphe de Lanneau, après quelques paroles qui proclamaient Sainte-Barbe-des-Champs la fille légitime de Sainte-Barbe-de-Paris, a porté à Monseigneur un toast accueilli avec enthousiasme. Un petit monument consacre la mémoire de cette solennité, qui installait avec cérémonie dans les fonctions de sous-préfet des études *extra-muros*, le barbiste Cugny, lieutenant de M. Guérard, déjà préfet.

De telles préoccupations, dira-t-on, valent encore mieux, pour une société d'anciens élèves, que les discussions politiques et les licences du petit mot pour rire. Le barbisme fait bien de préparer lui-même l'éducation de sa postérité, sans la confier imprudemment à des influences étrangères. La communauté qui possède offre les meilleures garanties.

En dehors même de cette communauté, quelle fraternité réelle !

Assurance mutuelle contre tout accident, entre barbistes, et jamais de faillite ! Alexandre Dumas raconte, dans ses *Mémoires*, une petite anecdote qui prouve à quel point il est bon, pour un membre de l'Association, de ne pas voyager en province avant d'avoir appris par cœur et le nom et l'adresse de tous les sociétaires qui habitent les départements. Le célèbre romancier se trouva au dépourvu, à la suite d'une partie de chasse aux environs de Montereau, en compagnie de son ami Bixio ; mais celui-ci, dans leur détresse, fort à propos se rappela qu'un barbiste était fils d'un épicier de Montereau, chez lequel un emprunt ne pesa pas deux onces.

Pour les cas ordinaires de gêne ou de misère, la caisse de secours a provision. L'Association amicale a fixé, vers 1856, au minimum de 12 francs, au lieu de 5, la cotisation annuelle de ses membres. C'est une œuvre de bienfaisance, étrangère à toutes les passions, et qui vivra toujours, parce qu'elle ne fait que le bien. Pour avoir recours à l'Association, il n'est pas nécessaire d'en être membre, il suffit d'être barbiste : le nom des camarades secourus n'est jamais publié dans le *Livret*, qui s'imprime chaque année. Le comité qui, autrefois, comptait seulement 11 membres, a été depuis composé : 1^o de membres à vie (on obtient ce titre par 10 élections), 2^o de 20 membres élus tous les deux ans.

13,000 noms se rattacheraient déjà à l'histoire de cette Sainte-Barbe fondée par Victor de Lanneau. Loin de nous la prétention de faire revivre tous ceux-là auxquels une part peut être due dans une distribution de mentions honorables ! Interrogeons

l'écho de la rue de Reims; il nous redira, tout au moins, les noms qui appartiennent à la publicité, et que la politique, les sciences, les beaux-arts ou la littérature ont déjà faits célèbres et populaires.

Pour faciliter les recherches et les rapports entre camarades, un livret que nous avons sous les yeux et qui date du commencement du règne actuel, cite comme appartenant aux *Services Publics* ceux des membres de l'Association dont les noms suivent : MM. le comte Clary et le comte Louis Le Mercier, sénateurs ; Boinvilliers et Vuitry, conseillers d'État; Goupil, maître des requêtes; Aucoc et Boinvilliers fils, auditeurs; E. Baroche, chef du cabinet du président du conseil d'État ; le général marquis de Castelbajac, ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg; Job et Lebreton, inspecteurs-divisionnaires des ponts-et-chaussées; Colomès de Juillan, Gallochet de la Galliserie et Soleau, ingénieurs en chef; Juncker, inspecteur-général des mines; Bertrand, Gauldrée-Boileau, Lamé-Fleury, Lebleu, Rocard, Trautmann, ingénieurs des mines; Magimel, inspecteur-général des finances; Legrand, Loche, Rosat, directeurs des contributions directes; Deville, Maritz, Roy, receveurs-généraux; Duboy de Laverne, Dumas, Guesdon, Poncet, Saulnier, Tourangin des Brissards, receveurs particuliers; F. de Bourqueney, Delarue, P. Labrousse, receveurs-percepteurs à Paris; Dauchy et Roguin, payeurs; Le Bouteiller et Larcher, directeurs de l'enregistrement; Chamont, receveur; Bochet, Bourgeois-Duvoyeu et Chauveau-Lagarde, conservateurs des hypothèques; Jolly, inspecteur des douanes;

Lachèze, inspecteur des contributions indirectes ; Rojare, inspecteur des postes ; Fourmont, conservateur des eaux et forêts ; Boucheron et d'Hastrel, inspecteurs ; Bernard de Rennes et Pécourt, conseillers à la Cour de cassation ; Denevers, bibliothécaire de la Cour de cassation ; Gombert, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Petit-Jean, conseiller référendaire ; Harmand d'Abancourt, greffier en chef ; Cornisset-Lamotte, Watteau, Grégori, Clogenson (ancien député), Serel-Desforges, Mourre, Partrier-Lafosse, Lamy, Brisout de Barneville, David, Simonet, conseillers de Cours impériales ; Tixier-Lachassagne, premier président ; Legris de la Chaise, d'Esparbès de Lussan, Garraud, présidents de chambre ; Pinondel, vice-président de première instance ; Chauveau-Lagarde et Fagniez, juges ; Hello, substitut ; Smith, greffier en chef ; Bérenger et Louveau, juges de paix ; Gatteaux et le général Morin, membres de l'Institut ; Artaud, inspecteur-général des études ; Dufau, directeur de l'Institut des jeunes aveugles ; Danyau et Guérard, professeurs agrégés à la Faculté de médecine ; Bouillet et Dubief, inspecteurs d'Académie ; Besson, le baron Jeanin, Loyer, le baron Michel, Richard, préfets ; Bouvattier, Larribe, Levert, Massias, Mouzard-Sencier, Guibourg, Saulnier, Paillot, sous-préfets ; Delarue, Eynard, Morin, le comte de Sainte-Aldegonde, généraux de brigade ; C. de Nazon, colonel, commandant l'Ecole de Saumur ; Isnard, L. de Jouffroy, le baron Neigre, Coteau, le comte Charles Pajol, Trochu, Gambier, Pottier, Tripier, colonels ; Lustremann, médecin principal des armées ; Hanet-Cléry, Remquet, capitaines de vaisseau ; E. de Solère, capi-

taine de frégate ; Zéni, ingénieur du génie maritime ; J. de Soye, contrôleur de la marine.

Cet état-major officiel était déjà de force à protéger bon nombre de solliciteurs. La première édition de la présente brochure y accollait une autre liste de notabilités, dans l'ordre que voici : MM. Louis Alloury, rédacteur des *Débats* ; Bellaigue, Coulmann, Aroux, Thabaud de Linetière, Lambert, Martinet, Harlé, Ed. Kellermann de Valmy, anciens députés ; Desclozeaux, conseiller d'Etat, député, puis secrétaire-général du ministère de la justice ; Avisse, avocat à la Cour de cassation ; Bailleul, prote, président de la Société des protes ; Ed. de Bussière, ancien pair et ambassadeur ; Sauvage, vaudevilliste et l'un des rédacteurs du *Moniteur* ; le docteur Buron, inspecteur des eaux de Cauteretz ; Froment, ingénieur-mécanicien ; L. Vaudoyer, architecte ; le docteur Cullerier ; Job, directeur d'une grande compagnie de chemin de fer ; Saunac, juge ; Léon Duval, le plus redoutable avocat des séparations de corps, et pourtant le meilleur des pères de famille ; Eugène Guinot, qui a autant d'esprit comme feuilletoniste que son devancier, Pierre Durand, et que Paul Vermont, auteur de vaudevilles : trois têtes dans un bonnet ; Feugue-ray et Pappas, gens de lettres ; Foy, professeur, attaché à l'ancien collège Bourbon ; A. de Longpré, fils de l'auteur des *Trois Chapeaux*, auteur lui-même de jolies pièces ; Mourier, directeur du théâtre qui faisait le mieux ses affaires à Paris, celui des Folies-Dramatiques ; Ed. de Saint-Aignan, ancien conseiller d'Etat ; Silvestre, ancien libraire, ayant tenu l'hôtel Bouillon des livres ;

Théoulde, savant orientaliste; de Bussière et Henri Bertrand, né à Sainte-Hélène, ex-représentants du peuple; le comte Jérôme Pozzo di Borgo; Elysée Lefèvre, un savant agronome qui écrit, directeur de la bergerie de Gévrolles; Roger de Bellegarde, Amiel, Richer-Beaupré et Saglio, peintres; Quinette, ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Léopold; le marquis de Bedmar; Le Père, sculpteur; Baudry, bibliothécaire de l'Institut agronomique de Versailles; Lespinasse, artiste lyrique, que l'on a entendu à l'Opéra; Dérivis, célébrité chantante; Devieu, autre artiste dramatique; Mauzin, savant comédien, ancien commissaire national près l'Odéon; Fournier-Verneuil, ex-directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin; Thomas, ex-directeur du *National*; Ferdinand Denis, littérateur; son frère, ex-député du Var; Auguste Dumont, une des gloires de Sainte-Barbe, statuaire et membre de l'Institut; Prévost, agent général de la Caisse d'épargne; Allier, le premier artiste qui, depuis le peintre David, ait fait partie des assemblées législatives; et, enfin, pour finir cet alinéa royalement, Lino Muñoz, duc de Rianzarès, mari de la reine Christine, et Grimaldi Florestan I^{er}, prince régnant de Monaco, auteur de poésies diverses, grand ami des auteurs et des acteurs des théâtres de Paris, où il trône plus souvent qu'en sa principauté.

Est-ce bien tout? Oh! vraiment, non! Les notes que nous avons recueillies pour écrire cette notice ne sont pas encore épuisées, et il en est qui se rattachent à des élèves déjà cités; mais il en est également qui grossissent le livre d'or.

M. Emile Barrault, saint-simonien dans le principe était l'orateur de la fameuse maison de Ménilmontant, et rédacteur du crû, journal le *Globe*. Après les déconvenues judiciaires du Père Enfantin, le disciple est allé en Orient, et, de retour en France, en 1836, il a assisté au banquet du 4 décembre. Il a publié un ouvrage sur la Turquie, et rédigé, pendant quelque temps, le *Courrier Français*. L'Algérie l'a député à l'Assemblée législative.

Une lettre de Lanneau nous apprend, qu'en janvier 1811, l'élève Jusseraud prit vingt jours de vacances. par extraordinaire, pour assister à une noce ; c'est qu'il fallait alors près de huit jours pour aller de Sainte-Barbe à Aigueperse, où cet élève était né en 1798. M. Jusseraud, médecin, propriétaire, agronome, fondateur et président du comice agricole de l'arrondissement de Riom, membre du conseil général du Puy-de-Dôme, fut député à la Constituante et puis à la Législative : nuance du général Cavaignac.

M. Jules de Lasteyrie naquit en 1810, petit-fils de Lafayette. En quittant Sainte-Barbe, il entra au service de Dona Maria, en Portugal, et il prit part à l'expédition qui détrôna Dom Miguel. En 1842 commença la carrière parlementaire de M. de Lasteyrie ; il siégeait à gauche, sous la bannière de M. Odilon-Barrot, quoique beau-frère de M. de Rémusat.

M. Vavin est né en 1795. Il a été notaire avant de représenter à la Chambre le XI^e arrondissement de Paris, celui où était située Sainte-Barbe, son ancien collège. De 1839 à 1852, M. Vavin a toujours fait partie de la législature. Dans la séance du 23 février

1848, il a interpellé le ministère, dont la chute allait entraîner celle d'un gouvernement ; il a été nommé , après la révolution , liquidateur de la liste civile et du domaine privé de la famille d'Orléans.

M. Walferdin étudiait rue de Reims en même temps que M. Vavin, son collègue plus tard à la Constituante. Né à Langres, en 1795, et neveu de Laloy, conventionnel, M. Walferdin a été littérateur, géologue, chef aux douanes, commissaire du Gouvernement provisoire, puis représentant de la Haute-Marne.

Le général en chef de cette armée d'amis , dont nous passons en revue les officiers, est certainement M. Bixio. Il a donné plus de temps qu'aucun autre à l'organisation et aux affaires des deux sociétés. Bien qu'il n'ait pas toujours été ministre, une influence habilement ménagée lui a permis incessamment de faire obtenir des places modestes aux barbistes qui en ont besoin, et de pourvoir à leur avancement, aussitôt qu'ils s'en montrent dignes. C'est le duc Decazes du parti démocrate. Né à Chiavari (Etats de Gènes), le 20 novembre 1808, il sortit de la pension Lanneau pour étudier la médecine. Il se lia alors avec tous les partisans de l'indépendance italienne ; il fut, de plus, décoré de Juillet et naturalisé français. M. Pagnerre, libraire, le fit, en 48, chef du secrétariat du Gouvernement provisoire ; M. de Lamartine, un peu plus tard, le nomma ministre plénipotentiaire à Turin , où il s'acquitta de sa mission avec esprit , comme toujours. Puis M. Bixio fut membre de la commission municipale de Paris et représentant du Doubs. Une balle en pleine poitrine le frappa sur le bon côté des

barricades, en juin 1848 ; l'Assemblée le nomma, une fois guéri, vice-président. Deux fois membre du cabinet, sous la dictature de Cavaignac et sous la présidence de Louis-Napoléon, il ne se retira de la scène politique qu'en décembre 1852, six mois après avoir eu un duel avec M. Thiers. Il s'occupe en savant, ainsi qu'en praticien très courageux, de l'aérostation, et il fait partie du comité administratif du chemin de fer Victor-Emmanuel. M. Bixio est aussi quelque peu libraire, et directeur de la *Maison rustique au XIX^e siècle*, du *Journal d'Agriculture pratique* ; pendant un an, la *Revue des Deux-Mondes* lui a appartenu.

M. Lefeuvre, qu'une publication spéciale a fait général barbirole, appartient à une génération beaucoup moins carbonariste. Vapereau, dans le *Dictionnaire des Contemporains*, rappelle que ce poète, auteur des *Anciennes maisons de Paris sous Napoléon III*, a vu le jour sous Louis XVIII, et qu'il a écrit dans les journaux sous le prénom de Jean. Il a signé des vers et de la prose qui n'ont pas toujours eu le succès de son unique roman, *Interlaken*. Un peu plus de correction mettra M. Lefeuvre en première ligne, et certains connaisseurs affirment qu'il a deviné bel et bien la comédie du XIX^e siècle, qui, jusqu'à présent, n'est qu'un *x*. C'est le seul poète proprement dit que l'institution Sainte-Barbe ait produit.

M. Guinard, né en 1799, est fils d'un ancien membre du conseil des Cinq-Cents et du Tribunat ; Lanneau lui a prédit de très bonne heure une vie toute révolutionnaire, et il a justifié déjà cet horoscope. Fondateur de la Charbonnerie, il a d'abord trempé dans

la conspiration de Nantes, dans celle de Bedford, dans celle du général Berton. Après les journées de Juillet, il s'est vu membre de la commission des récompenses nationales; puis il a figuré parmi les accusés d'avril, après avoir été capitaine d'une batterie de la garde nationale, dont M. Alexandre Dumas faisait partie. Comme en juillet 1830, il a déployé sa valeur en Février 1848. On sait que, peu de temps après, Guinard, ex-chef d'état-major de la garde nationale, expiait, dans la captivité, sa participation à une insurrection.

Le même avenir orageux fut prédit à Godefroi, l'aîné des Cavaignac, par le directeur de Sainte-Barbe. Une fois même celui-ci pria M^{me} Cavaignac, la veuve du conventionnel, de retirer son fils aîné. M^{me} Cavaignac était une femme du monde, bonne catholique, mais élevée comme un homme et parlant latin : elle pleurerait alors une fille qu'elle venait de perdre. Après 1830, l'accession de Godefroi, capitaine d'artillerie dans la garde nationale et journaliste, et celle de M. Guinard, vinrent donner plus d'activité à la société des Amis du peuple, fondée par M. Trélat ; mais il en coûta à Godefroi, républicain comme son père, quelques mois de prison d'abord. M^{me} Sand, dans *Horace*, a fait un beau portrait de Godefroi, qu'elle pose comme un homme remarquable, chevaleresquement républicain. La société des Droits de l'homme, dont il fut le président, continuait celle des Amis du peuple. Intrépide dans l'insurrection, ferme sur le banc des accusés, calme et hautain dans le discours, Godefroi Cavaignac avait une de ces figures qu'on se rappelle, et puis il payait de sa plume. Outre qu'il

collaborait au *Paris révolutionnaire*, à la *Tribune*, au *National*, à la *Réforme*, à la *Revue indépendante*, il faisait des brochures, telles que *Dubois Cardinal*, proverbe, et *Une Tuerie de Cosaques*, scènes d'invasion. Il prenait la parole au nom de tous les accusés, dans le procès d'avril, et il fut un des condamnés qui s'échappèrent de Sainte-Pélagie, l'année suivante. L'amnistie Molé lui rouvrit, comme à M. Marrast, les portes de la France. Il mourut à l'âge de 44 ans, le 5 mai 1845.

Au contraire, l'élève Eugène Cavaignac était subordonné, studieux. Né en 1802, il quitta Sainte-Barbe pour l'Ecole polytechnique, et celle-ci pour l'Ecole d'application de Metz. Il fit la campagne de Morée, et, en 1830, il eut les épaulettes de capitaine du génie : bien que républicain de naissance, il servait les Bourbons, ou pour mieux dire la France, de même que son père, mort en exil depuis 1815, avait jadis été préfet de l'Empire. En 1831, il fut un des signataires du projet d'*Association nationale*. On le mit donc en non-activité jusqu'en 1832. Envoyé en Afrique, il y conquist ses grades dans les zouaves : le maréchal Clausel, le duc d'Orléans, le général Desmichels et le maréchal Bugeaud, témoins de sa bravoure, avaient conçu pour lui beaucoup d'estime. Un des premiers actes du Gouvernement provisoire de 1848 fut d'élever Cavaignac au grade de général de division, et de confier le gouvernement de l'Algérie à cet officier supérieur, que la faveur n'avait jamais poussé, et qui avait fait preuve d'un esprit organisateur, en écrivant, dès 1839, une brochure : *De la Régence d'Alger*. On lui offrit le ministère de la guerre, qu'il refusa d'a-

bord ; mais quand fut réunie la Constituante, dont il était membre, et le lendemain du 15 mai, il accepta le portefeuille. Si l'illustre général n'a pas été, comme homme politique, à la hauteur de sa réputation et de son propre caractère, toujours est-il qu'il a sauvé la France, à la pointe de son épée, au péril de ses jours et de sa popularité, dans les journées de juin 1848, et qu'il a justifié alors cette unanimité des votes de l'Assemblée, qui l'avait investi de la dictature militaire. Il n'est resté inférieur aux professeurs de tactique parlementaire, que pour avoir voulu, à tout instant, s'enquérir de l'opinion publique, et se laisser guider par elle. Fatalement sa haute intelligence et son incontestable probité se trouvèrent comme en désaccord le jour où son parti et la majorité parlementaire, voulurent lui faire une arme de la Constitution attendue par la France. Dès que fût promulguée cette Constitution *ad hoc, ad hominem*, il sembla que le général soutenait une cause désespérée, en maintenant sa candidature à la présidence de la République. Néanmoins, il mettait en jeu toutes les ressources de sa dictature provisoire. Le banquet de Sainte-Barbe, que présidait le général, eut lieu cinq jours avant l'élection présidentielle ; la république honnête et modérée y fit ses dernières conquêtes, sous les auspices d'une fraternité éclosse, avant celle de la rue, dans la serre-chaude des études. Sainte-barbe, plus heureuse que ne l'avait été l'école de Brienne, fêtait cordialement son général, dont le 13 vendémiaire s'appelait les journées de juin. Que de barbistes courtiers électoraux ! Cavaignac, dont le caractère appelait l'estime, était devenu, au surplus, le candidat de la con-

ciliation : il voulait l'ordre avec la liberté. Mais tout cela ne lui fit que 1,500,000 voix. Inutile de rappeler comment, l'année suivante, le général rentra exclusivement dans la vie privée : il épousa, dans sa retraite, une jeune et riche parisienne, fille et sœur de réactionnaires. Jamais un roi de France n'avait joui de cette omnipotence, dont l'honorable général Cavaignac avait usé au nom de la République, en fidèle dépositaire. Le reste de sa vie fut un regret et un reproche, muets tous deux.

Parlez-moi d'un trône de théâtre, pour s'élever sans coup d'Etat et tomber sans révolution ! Augustin-Eugène Scribe, né à Paris, le 24 décembre 1791, avait pour père un marchand de drap de la rue Saint-Denis ; mais il était orphelin à 15 ans, avec 6,000 livres de rente. Son tuteur, M^e Bonnet, défenseur du général Moreau, eût voulu le faire avocat ; mais en 1811, c'est-à-dire à vingt ans, le barbiste donna au Vaudeville *Les Dervis*, avec Germain Delavigne, son ancien condisciple.

Celui-ci, né à Giverny (Eure), et frère du poète Casimir Delavigne, a mené une vie en partie double, employé d'abord au ministère de l'intérieur, puis disgracié, puis fait conservateur du mobilier de la Couronne, et, d'ailleurs, auteur dramatique.

C'est en 1816 que le fils du drapier mit sa plume, pour la première fois, au service de Sainte-Barbe, dans le *Journal Général*, afin de donner un bill d'indemnité aux jeunes élèves de cette institution, blâmés par d'autres journaux d'avoir demandé un spectacle à la Comédie-Française. Le fait est que, déjà sous Louis XVI, l'abbé Bérardier avait envoyé ses boursiers à

une représentation gratuite du Théâtre-Français; que, dans le principe, les élèves eux-mêmes jouaient la comédie chez Lanneau, et que leurs successeurs, sous Louis-Philippe, plus d'une fois ont demandé des pièces de leur ci-devant camarade Eugène Scribe au théâtre de la rue Richelieu.

Varner, élevé rue de Reims en même temps que l'illustre auteur dramatique, fut aussi un de ses premiers collaborateurs au théâtre; mais, avant tout, ils ouvrirent, à eux deux, l'ère lyrique de Sainte-Barbe.

Les premiers Plaisirs sont une des chansons que les souvenirs d'enfance aient le mieux inspirées dans les réunions du 4 décembre. Après y avoir rappelé une bataille d'écoliers à coups de boules de neige, Scribe disait, avec allusion patriotique :

Mais la paix faite, plus de guerres;
Leurs soldats réconciliés
Nous traitaient en amis, en frères,
Bien qu'ils fussent nos alliés!

C'est en 1820 qu'un nouveau privilège, accordé au théâtre de Madame, fit la fortune du Caldéron français : il avait signé, à l'avance, un traité pour un nombre considérable de pièces, avec le titulaire du privilège, le barbiste Delestre-Poirson. Ce dernier, a-t-on fait courir, se trouvait sous la dépendance de son ami, maître d'un secret compromettant. Mais quel homme, aussi bien que Scribe, a mérité d'avoir un théâtre à lui seul ! Il a créé un monde à part, qui vaut encore mieux que le réel, bien qu'on y

doute un peu de tout : talent, esprit, vertu, amour et amitié ; de tout, excepté de l'argent ! A coup sûr le nom survivra du plus habile, j'allais peut-être dire du seul auteur dramatique de l'époque !

Président du banquet en 1824, il chante encore des souvenirs d'écolier :

Malgré la truffe et son parfum céleste,
Donnons encor, sous peine d'être ingrats,
Un souvenir au haricot modeste,
Ce mets sans faste, et non pas sans éclats.

Deux ans après, à pareil jour, il se met à table sans manger ; il est indisposé. Tous les convives de porter sa santé :

De ton Gymnase, aux actrices charmantes
N'as-tu pas trop prodigué les leçons ?
On dit vraiment ces belles exigeantes !

Plus tard, l'auteur de *Marius à Minturnes* décompte, en mourant, l'Académie française. Le prince des vaudevillistes est élu à sa place, et il prononce le 28 janvier 1836 son discours de réception, auquel répond M. Villemain. Le récipiendaire fait l'éloge de la chanson, et rappelle que le théâtre, si l'on en excepte *Turcaret*, est en contradiction avec la société. Le bout de l'oreille du barbiste reparait quand l'orateur parle des prix du concours, qui se distribuaient, de son temps, dans l'enceinte où il se retrouve. Et comment ne pas regretter un peu l'époque où il comptait d'autres rivaux dans les mêmes tribunes que voilà ? on se pardonnait la victoire en sortant.

Il y a déjà des barbistes sérieux ; ceux-là lui chantent, avec une voix de basse, le lendemain de sa nomination :

Des Burkenstaff quand tu nous as fait rire,
Un peu plus fort fustige les Bertrands.

Mais le nouvel académicien répond aux barbistes sérieux :

Dans mon fauteuil, bonsoir, je vais dormir.

En 1837, il récite des vers en latin de cuisine, qui font grandement rire tous les convives du 4 décembre. Vers le même temps, il préside, à Sainte-Barbe, une distribution des prix, et il écrit un roman intitulé *Maurice*, où il fait barbiste son héros, et barbicolante sa préface. Mais, est-ce la première fois que les personnages de ses fictions ont ce rapport avec l'auteur ?

Dès le 19 janvier 1837, Scribe a fait jouer, rue Richelieu, cinq actes sous ce titre : *La Camaraderie, ou la Courte-Echelle*. C'est une divulgation osée du secret des banquets annuels dont nous avons eu à parler, et il fallait tout l'esprit de l'indiscret, coupable de cette révélation, pour que les barbistes sérieux, de l'école d'Edmond de Varennes, ne s'aperçussent pas qu'ils posaient, qu'ils devenaient collaborateurs. Dutillet, Montlucar, Saint-Estève, Desrousseaux, Miremont, n'ont jamais rien proféré, je vous jure, qui n'ait pu être dit le 4 décembre. Exemple : « — J'oubliais ! un
« nouvel ami que je voulais vous recommander ! — Qu'est-ce que
« c'est ? — Un avocat. — A la bonne heure ! ça peut être utile,
« ça parle, ça fait du bruit..... — Est-il bon ? — Il est instruit.

« — Est-il bon ? — Il a beaucoup de talent. — Ce n'est pas ce
« que je vous demande. Est-il bon camarade ? peut-il pousser les
« autres, les faire valoir, les élever, leur faire la courte échelle ? »
Et, plus loin, ainsi parle le camarade Bernardet : « — Eh ! mes-
« sieurs, qu'importent les nuances ? et à quoi bon ces discus-
« sions qui nous désunissent, et nous font du tort ? Il n'y a ici
« que des camarades, des amis ! l'amitié n'a qu'une opinion.....
« et elle en aurait deux, et même plus, cela n'en vaudrait que
« mieux. On a appui et protection dans tous les partis ; on se
« soutient mutuellement, et avec d'autant plus d'avantages, que
« l'on a l'air de combattre dans les rangs opposés. Vous êtes
« pour l'Empire ; vous, pour la Royauté ; mon ami Dutillet pour
« la République, et moi pour tous ! Union admirable, et d'au-
« tant plus solide, qu'elle a pour base ce qu'il y a de plus res-
« pectable au monde..... notre intérêt ! » La *Camaraderie* est
le *Turcaret* de Scribe, qui, en mourant, n'a légué aux barbistes
qu'une faible portion des droits qu'elle avait rapportés.

M. Onésime Leroy, auteur d'un travail sur Gerson, est né à
Valenciennes, en 1788 ; au théâtre, il a débuté par *Le Méfiant* ;
il a fait d'autres pièces avec son camarade Bert. Il reste de
M. Leroy, au répertoire, *La Femme Juge et Partie*, comédie de
Montfleury, qu'il a seulement refaite, en la purgeant de toutes
sortes de licences où il y avait immensément d'esprit.

Versailles vit naître le 1^{er} octobre 1787, M. Lucien-Emile Arnault,
élève de Sainte-Barbe et du Prytanée militaire de Saint-Cyr, destiné
d'abord, par son père, le célèbre Arnault, à la carrière du bar-

reau, ainsi que son frère Théleville, également barbiste. Surnuméraire, puis auditeur au conseil d'Etat en 1808, il fut envoyé en mission sur le champ de bataille de Wagram ; intendant de l'Istrie jusqu'en 1813, il fut ensuite nommé sous-préfet à La Châtre, avec dispense d'occuper ce poste, vu que des missions nouvelles le dépêchèrent à Dresde, à Leipsick, à Hanau. Emprisonné à Metz, en janvier 1814, il fut pourtant renvoyé à La Châtre, pour y remplir ses fonctions ; le retour de l'empereur le fit passer à la préfecture de l'Ardèche. La seconde restauration força d'abord Arnault à partager l'exil de son père, à Bruxelles ; puis il revint en France pour faire jouer *Régulus*, *les Etats de Blois*, *Pierre de Portugal*, et pour écrire aussi dans la *Minerve*. Le gouvernement de Juillet le rétablit préfet à Mâcon, à Nancy.

Charles Magnin, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a fait presque partie de l'école romantique, dans les rangs de laquelle figurent peu de barbistes : il n'a pas craint de proclamer, à propos des *Rayons et les Ombres* de Victor Hugo, cette immense vérité, que la poésie a le droit régalien de battre monnaie, de frapper à son effigie des mots nouveaux et de nouvelles tournures. Depuis peu, il a cessé de vivre ; mais ses amis le revoient dans ses écrits. Magnin ne refuse en rien son admiration aux poètes qui courent le monde comme Lamartine, Chateaubriand, Byron, Camoëns et Homère ; néanmoins, il estime que le véritable homme de lettres doit être pensionné par son gouvernement et, suivant l'expression énergique à tout prix, un cul-de-plomb. Ne remarquez-vous pas qu'il a prêché d'exemple, ce

digne conservateur de la Bibliothèque impériale? Sans place, il eût été tout autre, et il n'eût écrit en courant ni l'*Histoire des Marionnettes*, ni les *Origines du Théâtre moderne*. Suppléant de M. Guizot, il a fait un cours d'histoire du théâtre à la Faculté des lettres. D'ailleurs, il a collaboré au *Globe* et à la *Revue des Deux-Mondes*; d'anciens articles recueillis forment ses *Causeries et Méditations historiques et littéraires*, deux volumes sur papier vergé, qui survivront à tout le papier-mécanique. Dans les pages qu'il consacre au Camoëns, le critique dit que ce poète dut avoir 23 ans en 1547, date du retour à Coïmbre d'André de Gouvéa, précédemment principal à Sainte-Barbe, et il en conclut qu'il n'y eut aucun rapport universitaire entre le Camoëns et Gouvéa. Mauvaises raisons, à notre avis! D'abord, on étudiait au *xvii^e* siècle jusqu'à un âge beaucoup plus avancé qu'aujourd'hui. Ensuite, il y eut à Sainte-Barbe un certain nombre de Gouvéa.

M. Jules Cloquet, né à Paris le 28 décembre 1790, fut dirigé, dans ses études médicales, par M. Duméril. Exempté de la conscription comme modeleur de la Faculté de Paris, il gagna le prix Corvisart, qui paya les frais de sa réception au doctorat. M. Jules Cloquet, membre de l'Académie impériale de médecine et professeur de pathologie chirurgicale à la Faculté, a publié un grand nombre de Mémoires savants, et des *Souvenirs de la vie privée de Lafayette*. Son ami Scribe parle de lui en tête de *Maurice*.

M. Andral, sommité médicale, est fils de médecin; reçu docteur le 14 juin 1821, il occupe, aujourd'hui, une chaire de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté, et il est médecin de

la Charité, membre de l'Académie impériale de médecine et de l'Institut. Ses livres sont : *Clinique médicale, Précis d'Anatomie pathologique, Recherches sur les altérations du sang*, etc.

Des membres du Corps législatif, anciens élèves de Sainte-Barbe, nous parlions en 1853 comme il suit :

M. Cerlaux, propriétaire à Greswiler, est fabricant de faux et d'acier à ressort. M. le baron Hesso de Reynach, également député de la France rhénane, est fils d'un ancien député ; sa famille est ancienne et propriétaire à Hirtzbach. M. Nougarede de Fayet a eu son père président de la Cour royale de Paris. M. le vicomte Baptiste Le Mercier, né en 1789, est ancien colonel ; il a servi dans la marine française, dans les dragons. Maire de Saintes, puis député de Cognac en 1842, et aujourd'hui l'élu de la Charente, il a eu pour beau-père le maréchal Jourdan. La Charente-Inférieure a pour représentant le fils du précédent, M. le baron Le Mercier, né en 1822 ; malgré son jeune âge, M. Le Mercier fils est membre du conseil général, et ancien attaché à l'ambassade de Lisbonne. M. Perret, fils d'un riche boulanger, était, à Sainte-Barbe, le *faisant* de M. Lefeuvre, qui avait deux années de moins ; tous deux arrosaient les mêmes fleurs, fluxias, pensées, volubilis et capucines, dans un même jardinet, situé vis à-vis l'ancienne tour de saint Ignace de Loyola. M. Perret, avocat et député, avait été nommé chef de bataillon de la garde nationale et maire du VIII^e arrondissement de Paris, sous le général Cavaignac. M. Devinck, juge, puis président du tribunal de commerce et membre du conseil général de la Seine, est revêtu, depuis 1848, du mandat

législatif. M. Le Comte, de l'Yonne, a fait ses études à Sainte-Barbe ; mais il ne s'est jamais assis sur les bancs du collège Bourbon, comme le rapporte M. Lefeuvre, ancien élève des deux établissements, dans son *Histoire du Collège Bourbon*.

Au sénat, disions-nous aussi il y a dix ans, MM. le comte de Clary, le baron Thieullen, et le général Charon, président du comité du génie, ont pour collègue leur ancien condisciple, M. le comte H. Siméon, né en 1803, fils et petit-fils de pairs de France, ancien préfet des Vosges, du Loiret, de la Somme, directeur des tabacs en 1842, l'année suivante député. Au Luxembourg siège également le barbiste Louis Lebeuf, banquier et propriétaire, député de Seine-et-Marne sous le dernier règne, membre de l'Assemblée législative en 1849. Un autre élève de Lanneau, M. le baron Théobald de Lacrosse, fils de l'amiral de ce nom, a vu le jour en 1794 ; il a été de bonne heure capitaine de cavalerie, puis il a battu en retraite, et il a reparu, après 1830, comme colonel de la garde nationale. Etant député de Brest, M. Lacrosse siégeait au centre gauche ; depuis le 24 Février, il a été également envoyé au Palais-Bourbon ; il a été ministre des travaux publics après le 10 décembre, puis secrétaire du Sénat.

Que d'autres ont brillé dans le monde, après avoir étudié rue de Reims, qui ne sont plus aujourd'hui que souvenirs ! Charles Durozoir, fils du caissier de la Comédie italienne, a été journaliste pour commencer, professeur d'histoire à Louis-le-Grand pour finir, et auteur d'un *Précis d'Histoire romaine*, etc. Le comte Vigier a épousé la fille du maréchal Davoust, prince

d'Eckmull, pair de France (cette fois-ci encore, le beau-père et le gendre étaient frères en Sainte-Barbe); député de Vannes, en 1831, le comte Vigier était propriétaire du château de Grandvaux, célèbre par une partie de chasse dont la petite presse a beaucoup ri. Ch. Bailleul a occupé le poste de commissaire de la librairie. Crapelet, imprimeur, a publié des recherches sur son art. Firmin Didot était le père de l'imprimeur actuel de l'Institut. Hello père, conseiller à la Cour de cassation, a laissé d'excellents ouvrages de droit. Achille Allier, auteur du *Bourbonnais*, livre in-folio, était né en 1808. Wollis, fameux viveur parisien, rédigeait la *Gazette des Tribunaux*. Dabadie, de l'Opéra, était un chanteur distingué. Le docteur Pasquier, homme aimable, n'était il pas aussi une célébrité chirurgicale? Salverte, dont son parti a fait une notabilité politique, a nommé, en mourant, M. Cadet-Gassicourt son exécuteur testamentaire. Bourjot, ancien président du tribunal de commerce, s'est frappé mortellement en 1848, au moment où les suites funestes de la révolution de Février le contraignaient à suspendre les paiements de sa maison de banque. Mazet, médecin, est mort de la peste en Espagne. Carrichon, Cariol et autres, étaient députés sous Louis-Philippe. Masson, avoué, a été tué dans les rangs de la garde nationale, en juin 1848.

A présent, parlons de Vatout. Vais-je oser vous dire que jamais, comme préfet, comme bibliothécaire, comme conseiller d'Etat, comme député, comme directeur des monuments publics et historiques, comme académicien, l'ami et le confident intime

de Louis-Philippe n'a été aussi remarquable, aussi spirituel, aussi grand, que comme barbiste ! On pourrait presque affirmer que Vatout a été élève de 1800 à 1840, tant il a fait sienne la fortune de son collège bien-aimé, tant il a déployé d'activité, de zèle et de générosité comme camarade ; tant il a contribué à fonder une Sainte-Barbe extérieure et sociale, à côté de celle des études !

Le 27 mai 1807, il avait 17 ans, il était en seconde ; nous voyons, dans les lettres de Victor de Lanneau, qu'il obtint alors de sortir tout seul chaque dimanche. Le 4 décembre 1808, après bien d'autres triomphes à l'Université, il remporta le prix d'honneur à Sainte-Barbe. Il sortit du collège pour être le secrétaire particulier de M. Boissy-d'Anglas, préfet de la Charente, sous les auspices duquel il remplit une mission dans le midi, pendant les Cent-Jours ; au retour de cette mission, il fut nommé sous-préfet de Blaye, et presque aussitôt de Libourne. Quand il eut des nouvelles du Mont-Saint-Jean, il crut devoir donner sa démission ; mais il avait connu à Libourne M. Decazes, qui l'attacha à son cabinet jusqu'en 1818, époque où il entra, comme sous-préfet, à Semur. Aussi bien les idées libérales du jeune fonctionnaire surprirent son arrondissement, déjà charmé de son vif esprit. Comme de raison, il avait assisté aux banquets annuels de Sainte-Barbe ; dès le premier, il avait lu des vers latins, *De Æmulatione*, et puis, en 1817, il avait chanté des couplets où, à propos de cartes, il avait déclaré, avec franchise, qu'il jouait son *va-tout*. Il perdit, car il essuya une disgrâce. Le duc d'Angoulême, se trouvant

de passage à Semur, en 1820, Vatout se présenta pour haranguer le prince, qui, dès le premier mot, lui imposa silence.

En décembre de la même année, le sous-préfet déchu vint présider le banquet des barbistes, et il termina son discours par ce refrain :

Soyons, tour-à-tour, sans faiblesses,
Pour l'indigence *libéraux*,
Soyons *ultras* pour nos maîtresses,
Et *ventrus* pour les haricots.

Début modeste pour un coupletief qui finira par chanter sans vergogne, dans l'ivresse du calembour, le *Maire d'Eu* et l'*Ecu de France* ! Quel chansonnier deviendra plus gaillard ? Mais il n'en doit pas moins être regardé comme le créateur du comité de bienfaisance barbiste : il en a été seul le président, réélu constamment, jusqu'en 1827. En quittant la table de Grignon, exercice 1820, il a fait paraître une brochure politique, *Aventures de la Fille d'un Roi*, dont le succès a été colossal, et dont la 3^e édition, signée J. V., a paru précédée d'une jolie préface. L'année suivante, Vatout a publié une autre brochure, moins heureuse ; mais au banquet annuel, il a dit ce qui suit, en parlant de l'abbé Nicolle : — M. l'abbé a pu se laisser séduire à une erreur commune à certaines gens qui n'admirent de Janus que la face qui regarde en arrière....

Après l'heureux succès de ce trait hasardé, il en a aiguisé un autre contre les buveurs d'eau, en l'honneur de l'opposition :

On peut choisir dans tous les vins de France :
Tout ce qui boit aime la liberté !

En 1822, nous retrouvons Vatout bibliothécaire du duc d'Orléans. On a beaucoup parlé de la grande ressemblance du bibliothécaire avec le prince; effectivement, le barbiste était doué d'une figure aimable, d'une taille avantageuse, qui l'aidaient à passer *ultra* dans les boudoirs. S'il a été vraiment frère naturel du prince, reconnaissons qu'il a été bon fils : il a fait paraître une brochure, *l'Assemblée constituante*, dans laquelle reparait Philippe-Egalité sous un jour favorable; il a revu aussi le texte des *Mémoires de Louis-Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier*, en les faisant précéder d'une Notice. Toutefois, Vatout était entré dans la maison de S. A. R. comme le protégé de M. Stanislas de Girardin et du général Foy. La mort de ce dernier lui a même inspiré des vers, qui ne sont pas des meilleurs :

D'un œil tranquille, à son heure dernière,
Il regarda le soleil et les cieux;
Ainsi Jean-Jacque, en quittant la lumière,
A la nature adressa ses adieux.

Une suite de biographies du règne de Louis IX à celui de Louis XVI, est bientôt écrite par Vatout sous ce titre : *Notices historiques sur les tableaux de Monseigneur le duc d'Orléans*; il y a là des vers et de la prose, attribués en partie au prince lui-même, et il ne survit rien de plus de bien des toiles magnifiques, brûlées par les héros de Février 1848. Par le même auteur est publié : *Hommage à la mémoire de Stanislas de Girardin*.

En 1828, il entonne plus gaîment au banquet une barcarolle,

Conseils à un frère en Sainte-Barbe, sur l'air : Amis, la matinée est belle.

Mais la lyre attire l'orage,
En célébrant la liberté.....

Amis, chantons bas ;
 Craignons le sort de notre Horace,
Amis, chantons bas ;

Car ces messieurs ne nous manqueraient pas... ..

Plus tard, le monde nous réclame,
Et nous quittons le rudiment,
Pour étudier une femme ;
C'est un livre plus amusant.
Dans ses yeux d'abord cherche à lire,

Et puis va plus bas,
Dans son cœur jette le délire ;
Et puis va plus bas,

Et la beauté ne t'échappera pas !

Vatout n'oublie donc rien ni personne à Sainte-Barbe. Que de fois il s'en va à pied du Palais-Royal, comme le 3 novembre 1829, jusqu'à la rue de Reims, pour respirer encore l'air natal de ses chères études, de sa gaité et de sa philosophie, en dînant à la table de Lanneau ! Il imprime un roman, *l'Idée fixe*, en 1830 ; puis la révolution de Juillet fait de l'écrivain un homme d'Etat. Ruffec et Semur à la fois le nomment député ; il opte pour Ruffec.

Il met au jour, en 1832, cette *Conspiration de Cellamare*, qui ne tente rien moins que la réhabilitation de la Régence ; ensuite ces *Châteaux de France*, qui conduisent le lecteur à Eu, à Versailles, à Fontainebleau. Par conséquent, le député, le conseiller d'Etat n'est pas tout à la politique. Les dîners du château font

bien un peu de tort à ceux de Sainte-Barbe, et il faut en vouloir aussi aux soupers de M^{lle} Mars, où Vatout se rencontre à table avec Romieu, Mornay, Becquet et Alex. Dumas. En 1836, il impute ses oublis aux préoccupations parlementaires, en disant aux barbistes :

Mais le temps vole, et ma muse vieillie
A, dans la Chambre, oublié les chansons.
De nos budgets vanterais-je la grâce,
Ou la gaiété de nos procès-verbaux ?
Anacréon, pour monter au Parnasse,
Ne prenait pas les chemins vicinaux.

Le 21 août 1838, le lauréat de trente années plus tôt vient restituer à Sainte-Barbe les couronnes qu'il en a reçues; il préside la distribution des prix. Ainsi, jusqu'à la fin, il s'arrache aux travaux et aux plaisirs, pour retourner à cette patrie d'élite qu'il s'est faite dans sa patrie même. Bien plus, il est élu membre de l'Académie française, sans qu'il lui soit donné d'y siéger une seule fois. Bon enfant jusqu'au dernier jour, Vatout quitte et l'Académie et Sainte-Barbe, pour partager à Claremont un bannissement royal. Un soir, après dîner, ce serviteur zélé, cet ami plein de gratitude, ce convive spirituel se tait, pour la première fois peut-être de sa vie, et vingt-quatre heures après, c'en était fait de lui.

Né à Charolles (Saône-et-Loire), en 1796, Jean-François Bayard commença par être clerc d'avoué et par étudier en droit. Picard encouragea ses essais littéraires, et les banquets annuels de Sainte-Barbe furent loin d'y nuire. *Les Toasts*, en 1820, vinrent inaugurer

son répertoire barbicole. Le 15 janvier 1824, on jouait de lui et de Romieu, à l'Odéon, un acte en vers libres, *Molière au théâtre*; Provost jouait Lulli, qui zézayait; Samson, Molière; et Thénard, sous le masque de Boileau, décochait pas mal de vers à l'adresse des romantiques :

Et tous les jours je vois des Cotins rajeunis,
Qui, se modelant bien sur des œuvres barbares,
Ne pouvant être beaux, veulent être bizarres.

En 1825, *Roman à vendre*, également en vers, fournit au *Diable boiteux*, petit journal, l'occasion d'attaquer Bayard. Il y avait dans la pièce deux vers qui alléchaient peut-être le *Diable boiteux* :

Pour me mettre en crédit j'ai partout un prôneur,
Et dans chaque journal j'engraisse un rédacteur.

Déjà une fois président du banquet, en 1824, il fit trois ans plus tard de charmants couplets : *Le retour au Collège. La fête de famille*, autre chanson, parlait ainsi en 1829 :

Le ministère va passer,
Un autre va le remplacer;
Qu'importe celui qu'on nous donne?
Qu'on le pêche dans la Garonne,
Qu'un Anglais nous l'ait décoché,
Ou qu'Ignace l'ait raccroché,
Qu'en frac il mente ou qu'en soutane il pille,
C'est toujours, toujours de la même famille,
C'est toujours de la même famille.

Mais quels succès Bayard n'avait-il pas déjà remportés ! L'esprit

et le bon sens étaient en lui. Ses collaborateurs s'appelaient souvent Désaugiers, Scribe, Varner, Duport. Après avoir fait jouer la *Belle-mère*, avec Scribe, il épousait la nièce de cet oncle de comédie. *Marie Mignot* et trente autres pièces réussies mettaient Bayard fort à son aise, grâce aux traités imposés aux théâtres par la Société des auteurs dramatiques, sœur jumelle de l'Association barbiste. Pour comble, il était père, et le bonheur qui attendait son fils, aujourd'hui au conseil d'Etat et richement marié, il le lui promettait dès le berceau :

Ils feront tous, commis, soldat, artiste,
La courte-échelle à ta jeune vigueur ;
Oui, mon enfant, je te ferai Barbiste,
Ce titre-là te portera bonheur.

En un mot, l'égrillard auteur de *Frétillon* avait plus d'une corde à sa lyre. Et en affaires quel habile maître !

En 1837, frappé d'un malheur de famille, il joua l'homme qui cherche à tout prix des distractions et prit la direction des Variétés ; ses amis en frémirent pour sa réputation de solvabilité. Mais en réalité, il cherchait à se faire un théâtre bien à lui, comme son oncle par alliance, et il était fort incapable de sacrifier ses intérêts sur l'autel de son amour propre. Il avait pris l'engagement de compter une somme aux actionnaires des Variétés, mais après une année d'essai. Le délai allait expirer, il présenta un successeur, qui acceptait les charges à remplir, et qui, de plus, s'engageait à recevoir de Bayard, par traité, douze vaudevilles par an, parmi lesquels se trouva, heureusement, le *Père de la*

Débutante. Il avait, au surplus, de l'esprit argent-comptant. Ses vaudevilles en tout genre sont devenus innombrables ; leurs personnages de tous les temps ont su tantôt intéresser et tantôt amuser le public , bien qu'aucun lien de parenté secrète n'y rattachât chaque pièce à toutes les autres, comme dans le répertoire de Scribe. Bayard a été moins heureux dans le drame et l'opéra-comique. N'oublions pas qu'une grande comédie, le *Mari à la Campagne*, a pensé envoyer l'auteur du *Fils de Famille* à l'Académie. Par malheur, il est mort , soudain, fatalement, le lendemain d'un bal donné chez lui. Une édition posthume de ses œuvres a été donnée par Scribe ; seulement la recette a cette fois fait défaut. Le frère de Bayard avait écrit avec lui, sous le pseudonyme de Picard, *Mathias l'invalidé*, etc.

Louis Nourrit, chanteur de l'Opéra, a joué Orphée , Aladin, Harem dans la *Caravane*, Colin dans le *Devin du village* ; c'était le père d'Adolphe et d'Auguste Nourrit, qu'il mit tous deux à Sainte-Barbe. Adolphe montrait de l'éloignement, et même de l'aversion pour le théâtre. Mais il changea d'avis. Faut-il rappeler que jamais l'Opéra n'eut de chanteur qui se montrât plus véritable acteur ? Sa réputation de grand artiste fut surtout due aux rôles que voici : Arnold, Néoclès, Raoul, Robert le Diable.

On lui donna la place d'honneur, au banquet de 1832. Ce jour-là, Scribe chantait ceci :

Et pour fêter l'amitié dignement,
Il faut des chants célestes ; président,
Prenez vous-même la parole.

Déjà, en 1823, peu de jours après les fêtes du Trocadéro, le jour même où Vatout couronnait le buste de Victor de Lanneau (remplacé à table par ses fils), Nourrit avait chanté avec Batiste, cet oncle d'un élève, un magnifique *Chant barbicole*, musique d'Auguste Nourrit, paroles de Cadet-Gassicourt.

Le retour victorieux de Duprez à l'Opéra en 1837 renvoya son illustre émule en Italie, A Naples, on empêcha la représentation de *Polyeucte*, composé pour Nourrit par Donizetti ; ce fut un coup terrible pour l'artiste, qu'une maladie de foie rendait presque hypocondre, et il mourut volontairement, à l'âge de 37 ans. Jamais homme n'avait eu plus d'amis qu'Adolphe Nourrit, dont les bonnes manières ne le cédaient pas au talent. Ses dépouilles mortelles furent rapportées à Paris. Un monument funèbre s'y érigea par souscription. M. Duverger, beau-frère et ancien condisciple de l'éminent chanteur, a réussi à cacher longtemps sa fin tragique à M. Nourrit fils.

Tristes souvenirs pour finir un discours sur l'histoire de Sainte-Barbe ! Revenons donc aux barbistes vivants, tels que MM. Perrens, littérateur et professeur ; Tabariès, peintre ; Paulin-Lespinasse, professeur au conservatoire de musique ; de Najac, Léon Journault et Melesville-Duveyrier fils, auteurs dramatiques ; le marquis de Barthelemy, ancien pair de France ; Le Breton, inspecteur-général des pont-et-chaussées ; le baron Pussin-Amory, officier d'ordonnance du prince Napoléon. Rappelons ensuite ceux de leurs camarades qui font partie, à l'heure qu'il est, des grands corps de l'Etat. Sénat : Le duc de Bassano, grand

chambellan de l'Empereur (ancien élève aussi du lycée Bonaparte, collège Bourbon); le marquis de Boissy; le comte de Bourqueney; le général marquis de Castelbajac; le général Charon; le baron de Lacrosse; le comte le Mercier; le comte Siméon. Corps législatif : MM. Belliard; le marquis de Caulaincourt; de Clebsatel; Coulaux; le baron David; Devinck; Godard-Desmarest; Eugène Le Comte; le vicomte le Mercier; Emile Ollivier; Rambourg de Commentry; le baron de Reinach. Conseil d'Etat : MM. Boinvilliers; Vuitry; le baron Quinette; Loyer; Besson; Ernest Baroche; Maherault, *en retraite*; Paravey, le comte de Saint-Aignan; Goupil; Boinvilliers fils; Aucoc; Bayard; Flandin; Henry de Villeneuve; Danyau; Cretet; Chauchard.

En tête de la liste des 1,200 souscripteurs, membres de l'Association amicale, figure le nom du doyen des barbistes, M. Vial de Machurin (François-Joseph), élève de la communauté de Sainte-Barbe en 1784, qui a été président d'un banquet. L'avoir actuel de l'Association est d'environ 200,000 fr., outre la souscription du présent exercice. Le banquet du 4 décembre 1862 avait lieu chez Lemardelay, sous la présidence du camarade Artin Dadian Effendi, premier secrétaire de l'ambassade de la Sublime-Porte.

Paris, 1^{er} janvier 1863.

CÉLESTIN.

Paris-Vaugirard, imp. Aubry, rue de l'Église, 6.

